Revue du Cercle Condorcet de la Haute-Loire (CIC 43)

LE CITOYEN

FEVRIER 2018 ***Les idées en mouvement*** **24e année n° 99 2 €**

N° ISSN G 1774-8208

Sommaire en dernière page

Fin de vol pour Notre-Dame-des-Landes !

C'était l'aéroport de la vision : il s'est crashé ! Ite missa est…Ouf ! Le premier ministre a annoncé l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le constat de décès témoigne d'une succession d'errements, un projet en l'air depuis 45 ans…et surtout lancé il y a15 ans sans une information et une consultation citoyenne suffisantes : le voilà qui trépasse avec le « déni de démocratie » formulé par les partisans du projet (55% de oui lors du référendum départemental de juin 2016).La démocratie et la citoyenneté ne peuvent en sortir que meurtries, les partisans d'hier devenant les opposants d'aujourd'hui. Les seuls qui s'en sortent sans dommage sont les actionnaires de Vinci qui toucheront de copieuses indemnités.

C'est sans doute une bonne décision, mais l'ensemble du processus laisse un goût amer à tous les acteurs de cette trop longue saga : le projet avait vieilli au terme d'un chemin de croix de procédures (179 décisions de justice !) et l'occupation du bocage avec des épisodes de grande violence. Le gouvernement a eu raison de trancher ce dossier qui s'éternisait, beaucoup en sont soulagés, à commencer par les « zadistes » ; mais de nombreuses questions restent en suspens et que d'amertumes !

C'est évidemment une grande victoire des riverains, des paysans du cru, des zadistes venus d'ailleurs, de tous ceux qui, depuis un demi-siècle ont su et pu occuper le terrain et repousser les assauts de l'armée et de la maréchaussée : on évitera, espérons-le qu'il y ait d'autres Rémi FRAISSE, tué par un gendarme au barrage de CIVENS.

L'abandon du projet est la victoire d'une intelligence collective qui, à force d'arguments, a fait reculer, vaciller les certitudes les plus arrogantes. Il faut maintenant faire la paix de l'intelligence, car que va-t-il advenir de ce vaste bocage ? Que va faire le gouvernement après ce renoncement presque inespéré ? Que va-t-il décider de faire de ceux qui l'occupent ? Le mieux serait qu'il considère les opposants pour ce qu'ils sont : « une population pacifique de petits paysans additionnée de néo-ruraux, un collectif d'associations plus déterminé par l'intérêt général que par l'instinct de propriété et le seul goût du profit » (1) *Il faut que cette population soit respectée, donc entendue, qu'il soit mis fin aux procédures d'expulsion. Les expérimentations agricoles à l'œuvre depuis des années doivent être poursuivies, mieux : être soutenues. « Nous semons et construisons déjà un avenir dans la diversité et la cohésion » écrivaient récemment les zadistes. Alors, Monsieur le président, surtout ne cédez pas ces 1600 hectares de zone humide à de grands céréaliers ; inspirez-vous de l'exemple du Larzac (2),solution pacifique et réaliste qui l'avait emporté après l'annulation par François MITTERRAND du projet d'extension du camp militaire sur le causse du Larzac.*

Hubert GUILLON, président du Cercle Condorcet 43

(1) Citation de *Politis* N° 1486 ;

(2) (2) Cf. Pwêt-Pwet 99 « Larzac bis »

Nos vœux citoyens : *Pour un monde de progrès social !*

Chères lectrices, cher lecteurs,

Ce n'est pas seulement une tradition, c'est un devoir : en commençant cette nouvelle année 2018, nous présentons à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, nos vœux sincères de santé, de réussite dans vos vies personnelles et de bonheur. c'est un simple acte de fraternité, une main tendue et un remerciement pour le soutien que vous témoignez au Citoyen pour sa nouvelle formule d'abonnement en début d'année civile.
Il serait nécessaire que reculent le chômage, les misères et les privations, lot de beaucoup trop d'entre nous – plus de SDF dans nos rues, une autre répartition des richesses qui s'accumulent davantage chaque année au profit des 1% - Le Citoyen continuera à s'engager à vos côtés pour faire émerger une conscience majoritaire contre cette terrible réalité. Il est plus que jamais indispensable de faire front, comme y incitait Karl Marx, et riposter pour la justice sociale, fiscale, environnementale. Battons nous plus nombreux contre les 19 hausses décidées par le gouvernement, en vigueur au 1er janvier. Non aux ordonnances, à la casse du code du travail.
L'enjeu est de taille, au moment où on nous reparle de «croissance », une croissance qui se fait sans création d'emploi stable, sans progrès de la justice, sans recul de la pauvreté. Les riches sont toujours plus riches.
C'est aussi l'humanité qu'il faut faire repartir de l'avant ! Mais comment, quand les plus riches viennent d'empocher 1000 milliards de dollars supplémentaires, exactement la somme nécessaire pour sauver le climat.
Et il y a aussi le bruit des bottes qui se fait entendre du Moyen-Orient à l'Ukraine, à la Corée du Nord, de la Turquie à la Maison-Blanche : le risque d'embrasement est grand. Guerres, misère, climat, pillages, le nombre de réfugiés va augmenter. Il faut changer ce monde qui va au chaos, rebâtir la construction européenne.
Cher(e)s ami(e)s, on attend des progressistes que vous êtes de vous battre, de rechercher de nouveaux chemins d'émancipation sociale, politique, écologique, démocratique et humaine. Tous nos vœux de bonne année.

Au nom du Comité de rédaction

Hubert GUILLON

La monnaie est un enjeu Politique

Jean-Marie HARRIBEY
co-président du
Conseil scientifique d'Attac
et ancien co-président des
Économistes atterrés

Depuis que la crise du capitalisme mondialisé a éclaté il y a plus de dix ans, les interrogations citoyennes n'ont pas manqué sur la monnaie et le système bancaire. En effet, ce dernier porte une lourde responsabilité dans la spéculation, les bulles financières et finalement dans le dérèglement général de l'économie. De plus, les institutions financières comme le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne ont imposé à plusieurs pays européens des cures d'austérité draconiennes en les mettant sous contrôle par le biais de la monnaie. Il n'en fallait pas plus pour que de nombreuses demandes d'explication émanent du corps social au sujet de la monnaie. Celles-ci sont d'autant plus légitimes que la nature de la monnaie est mal comprise par les économistes dominants et donc que l'enseignement universitaire de la monnaie est le plus souvent idéologiquement biaisé. Le livre *La monnaie, un enjeu politique*, sous le label des Économistes atterrés, est une tentative pour synthétiser les recherches contemporaines hors des sentiers battus.
Trois grandes idées structurent ce livre. La première est la plus importante car elle en constitue le fil conducteur. La monnaie n'est pas seulement l'instrument économique que décrivent la plupart des manuels. Elle est beaucoup plus que cela : l'anthropologie nous apprend que, avant d'être un outil économique pour échanger, mesurer la valeur des marchandises échangées et conserver de la valeur dans le temps, la monnaie est une institution sociale que l'on retrouve sous des formes différentes dans toutes les sociétés, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire. La monnaie représente toujours une dette : dans les sociétés traditionnelles, les échanges cérémoniels constamment renouvelés permettent de s'en acquitter, soit au titre des engagements réciproques, soit à l'égard d'un dieu ou de la Nature et ils revêtent alors un caractère sacré ; aujourd'hui, c'est par la monnaie que se transmettent dans le temps les engagements collectifs perpétuels comme le paiement des retraites. Quels que soient les supports que la monnaie ait connus au cours de son évolution (monnaie marchandise, monnaie métallique, monnaie de papier, monnaie scripturale), elle remplit des fonctions sociales de lien et de communication : en ce sens, elle est signe d'appartenance à une société, comme l'ont montré Aglietta et Orléan. La dualité de la monnaie apparaît alors à plusieurs niveaux : elle naît par la souscription d'une dette mais elle est capable d'éteindre la dette privée ; bien privé et aussi bien public puisqu'elle transmet les dettes collectives ; le renouvellement des dettes honorées as-

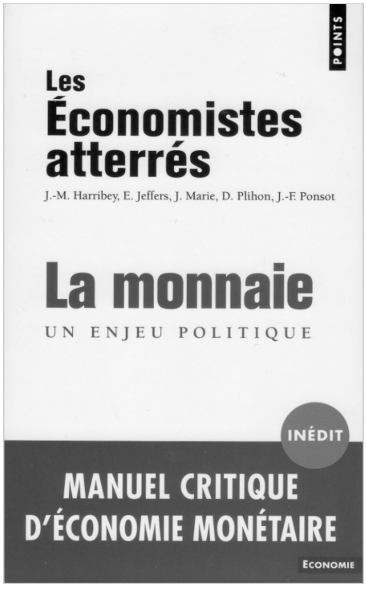

sure la reproduction de la société, mais la monnaie est aussi la marque des distinctions, des inégalités et des rapports de pouvoir. Ce qui distingue cependant les formes ancestrales de la monnaie et les formes modernes, c'est que, dans le premier cas, elle accompagne des échanges sociaux non économiques, et, dans le second, elle est universelle.

La nature sociale de la monnaie ainsi posée, on peut analyser le rôle spécifique qu'elle joue dans l'économie capitaliste qui est une économie monétaire de production. C'est la deuxième idée du livre qui fait appel aux concepts fondamentaux forgés par Marx et confirmés par Keynes. La monnaie est l'instrument de l'accumulation du capital. En achetant la force de travail contre salaire, le capitaliste possesseur des moyens de production ouvre un cycle du capital dans lequel celui-ci grossit grâce à la plus-value prélevée sur la valeur ajoutée par la force de travail. La monnaie préexistant aux échanges, elle est l'opérateur par lequel le travail productif est validé pour devenir valeur économique. Lorsque le système bancaire accorde des crédits aux capitalistes voulant investir, par cette création de monnaie (on dit ainsi que la monnaie est « endogène » aux besoins de l'économie), il anticipe le surplus et le profit engendrés par le travail productif.

L'enseignement de Marx est encore confirmé par l'évolution du capitalisme contemporain : lorsque le cycle crédit/endettement s'emballe pour compenser l'insuffisance de rentabilité du capital au regard des exigences des capitalistes et que la monnaie n'anticipe plus que le gonflement d'un capital fictif, la crise de suraccumulation et de surproduction éclate. Ainsi s'explique que la liberté totale de circulation accordée aux capitaux ait aggravé ce que l'économiste post-keynésien Minsky a appelé l'« instabilité intrinsèque de la finance ».

La monnaie et son émission sont au cœur de la dynamique d'accumulation du capital et de ses contradictions. La responsabilité des institutions auxquelles a été confiée ou abandonnée la création de monnaie est donc totale dans l'engrenage qui conduit à la crise conjointe du système productif et de la finance. D'où le troisième volet du livre consacré à la (dé)régulation bancaire et financière.

Parce que la monnaie n'est pas neutre par rapport à l'activité productive, la politique monétaire ne peut être neutralisée, sous peine de voir la société être dessaisie de la maîtrise de son avenir. C'est pourtant la norme imposée par le capitalisme néolibéral : les banques centrales, qui devraient gérer le taux d'intérêt en fonction des besoins de la société et contrôler l'activité de crédit des banques, se sont seulement souciées de préserver la rente financière. Au sein de l'Union économique et monétaire, l'euro, privé de légitimité démocratique, s'avère être une monnaie incomplète. Et, dans le monde, la crise de 2007 n'a été suivie nulle part de véritables réformes de la régulation financière. Les risques d'une prochaine crise ne sont donc pas endigués car la banque de l'ombre, les activités hors bilan, la prééminence des marchés sont toujours de règle.

Comment s'étonner dans ces conditions qu'à l'échelle mondiale l'absence de monnaie internationale fasse courir le risque d'une guerre monétaire et avive la concurrence effrénée des capitaux ? Comme ces derniers sont libres de circuler et que les changes entre monnaies sont flexibles, il est très difficile, sinon impossible, de conserver une autonomie de la politique monétaire au niveau de chaque État. Mû par une logique irrépressible d'accumulation, le capitalisme met à mal les équilibres sociaux et écologiques ; mais il remet aussi en cause les processus démocratiques puisque la souveraineté populaire est mise de côté.

C'est pourquoi le livre plaide pour un contrôle et une limitation de la liberté de circulation des capitaux, ainsi que pour une monnaie véritablement internationale, à l'image de celle qu'avait imaginée Keynes en 1944.

La maîtrise de la monnaie est donc un enjeu politique. Cette idée est liée à la nature sociale de la monnaie. La monnaie est « instituée » et si elle est acceptée par tous, c'est parce qu'elle jouit d'une confiance fondée sur la légitimité déclarée par l'autorité politique et sur la capacité du système productif à produire de la valeur. Que l'un des trois éléments que sont la confiance, la légalité, la production vienne à manquer, et c'est tout l'édifice qui peut se déliter, voire s'effondrer. La cohérence que le livre essaie de construire est celle-ci : la monnaie est inhérente à tous les échanges sociaux ; elle est l'envers d'une dette ; elle relie l'ordre culturel, l'ordre politique et l'ordre productif, trois ordres qui sont les conditions de la confiance en elle. Cette cohérence ne peut être comprise sur la seule base d'une approche économique ; elle requiert l'apport de toutes les sciences sociales.

Jean-Marie Harribey

3000 prisonniers de guerre allemands en Haute-Loire (1945 – 1948),

René DUPUIS

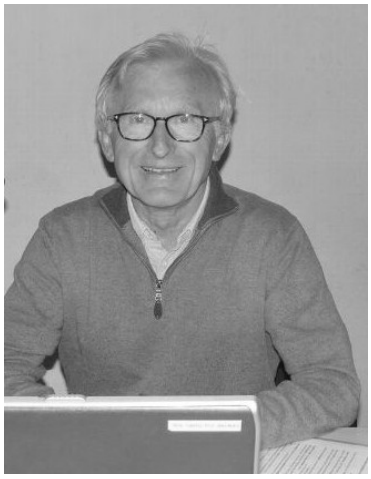

Au printemps 1945, sur le front Occidental, l'armée américaine est totalement débordée par l'afflux de prisonniers de la Wehrmacht. Que faire de tous ces prisonniers ? Plutôt que de les rapatrier aux États-Unis, le gouvernement américain décide de les céder à la France : 700 000 prisonniers passent en mains françaises et sont entassés dans 120 dépôts constitués en urgence, dont un en Haute-Loire, le dépôt 133, à Brioude. 3000 prisonniers de guerre allemands vont donc séjourner dans notre département de 1945 à 1947-48 et leur souvenir est encore très présent dans la population.

Ce que l'on sait moins, c'est l'incroyable mortalité qui a sévit au camp de Brioude : 168 décès en neuf mois, du 31 mars au 31 décembre 1945. Que s'est-il passé au camp de Brioude qui explique cette hécatombe ? N'y aurait-il pas eu des malversations ?

Par la suite la situation s'est normalisée. Les rapports des délégués du Comité international de la Croix-Rouge (le CICR) qui ont visité le dépôt de Brioude à cinq reprises permettent de mieux connaître les conditions de vie des prisonniers.

La plupart des prisonniers ont été répartis en commandos sur les chantiers, dans les mines, les usines, les fermes… ont vécu au contact de la population française. Comment les ressortissants du pays haï et vaincu ont-ils été perçus et comment le sentiment à leur égard a-t-il évolué ?

1945, l'année terrible pour les prisonniers du camp de Brioude

En 1945 la France connait une situation très difficile ; c'est sans doute l'année la plus pénible de la guerre pour la population. La pénurie est générale car l'agriculture comme l'industrie sont dans l'incapacité de répondre aux besoins vitaux du pays en alimentation, chauffage, habillement… C'est aussi une période de troubles et de passions. Le pays est divisé : certains rêvent de vengeance, d'épuration, de punition… Le retour des prisonniers français et des déportés, la découverte des horreurs des camps de la mort exacerbent la haine contre l'allemand, le *boche*, assimilé aux nazis.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la situation des prisonniers enfermés dans le camp de Brioude. Début octobre 1945, des habitants de la ville s'émeuvent du nombre élevé de décès et la rumeur se répand : les prisonniers meurent de faim car il y aurait des détournements de denrées alimentaires et ils subiraient des sévices corporels. Alerté, le préfet demande aux Renseignements Généraux d'enquêter. Ils se rendent sur les lieux et recueillent des témoignages accablants. À l'inverse, une deuxième enquête suivie de perquisitions et de l'examen de la comptabilité du camp conclut qu'aucune malversation n'a été commise. Mais comment expliquer la mortalité dans l'effroyable du camp de Brioude ? C'est très probablement la grave sous-alimentation sur des organismes déjà très affaiblis à leur arrivée au dépôt et l'absence de médicaments qu'il faut incriminer. Après 1945, année terrible, la situation « se normalise ».

1946 – 1947 : la vie au camp de Brioude et dans les commandos

Passée la période critique de 1945, les conditions de vie au dépôt de Brioude s'améliorent : la ration alimentaire journalière devient suffisante, mais les prisonniers manquent de vêtements et de chaussures, le chauffage est insuffisant et les douches chaudes très espacées du fait de la rareté du charbon. Malgré tout, les prisonniers organisent des loisirs dans une baraque qu'ils ont aménagée et ils ont formé un orchestre. La discipline au camp est une discipline militaire ; les personnels d'encadrement étant dans leur majorité d'anciens prisonniers de guerre ou des personnes qui ont eu à souffrir des allemands, ils ne font pas preuve d'une excessive mansuétude vis-à-vis des prisonniers. Des vexations et même des brimades, des détournements de colis, des trafics de cigarettes et de savonnettes sont dénoncés par les délégués du CICR qui visitent le camp.

Pour la majorité des prisonniers, le camp de Brioude n'a été qu'un lieu de passage ;

Cet article est un condensé de l'étude parue dans Histoire Sociale Haute-Loire, n° 8, 2017, éditions du Roure.

plus de 80% des captifs du dépôt sont détachés en commandos et ils sont en majorité logés par des particuliers. Car la France souffre d'un manque de main-d'œuvre, elle compte sur les prisonniers pour reconstruire le pays. D'abord placés dans des espaces fermés, faciles à surveiller, comme les mines de charbon de Saint-Florine, le chantier du barrage de Lavalette (le commando de Versilhac, commune d'Yssingeaux), dans des usines comme l'usine de faux de Pont-Salomon, les prisonniers sont ensuite affectés dans les fermes pour répondre aux besoins de l'agriculture.

Comment les prisonniers allemands ont-ils été perçus et accueillis par la population ?

La dissémination des prisonniers au sein de la société, au contact de la population civile, sur les lieux de travail, dans les villages, au sein même des foyers français, ont permis aux français de l'altérité. Sur les trois années de leur captivité, le sentiment des français à leur égard a bien évolué : globalement, on est passé de l'hostilité, voire la haine à une vision plus apaisée et plus familière. Mais la presse et les associations de prisonniers de guerres étaient extrêmement vigilantes et n'hésitaient pas à dénoncer les comportements qui leur semblaient trop familiers.

Les conditions de vie dans les commandos étaient extrêmement diverses et certains employeurs ont abusé de leur autorité pour punir, parfois frapper leurs prisonniers. D'une manière générale, il semble que les conditions de vie étaient plus dures dans les commandos où les prisonniers étaient nombreux, où ils étaient regroupés dans des baraquements sous la surveillance de militaires armés comme au commando de Versilhac où les punitions étaient excessivement sévères.

Beaucoup de témoignages concernant des prisonniers placés chez des paysans ont conservé une vision très apaisée – trop idyllique ? – et montrent que progressivement bien des prisonniers ont été intégrés dans la vie familiale et des liens durables se sont forgés.

1947-1948 : Regagner l'Allemagne ou s'intégrer dans la société française ?

En 1947 – 1948 quand la France a dû libérer ses prisonniers alors qu'elle avait toujours un grand besoin de main-d'œuvre, elle leur a proposé le statut de travailleurs civils libres, avec la possibilité de faire venir leur famille. En 1948, 229 prisonniers choisissent cette option, la majorité est employée dans l'agriculture et quelques-uns demandent la venue de leur famille. Parfois, c'est l'employeur français lui-même qui soutient la demande de l'ex-prisonnier, car il tient à garder un employé qu'il apprécie particulièrement.

En définitive, ces années d'après-guerre ont été pour les français, y compris ceux des villages les plus isolés, et pour les allemands faits prisonniers, l'occasion de découvrir « l'étranger », qui plus est, l'ennemi « héréditaire ». Aux contacts quotidiens sur les lieux de travail, dans les foyers, des accommodements se sont faits, quelques fois des amitiés durables se sont tissées qui perdurent à la génération suivante. Mais pour d'autres, la vieille haine du *Boche* reste toujours vivace.

René DUPUIS

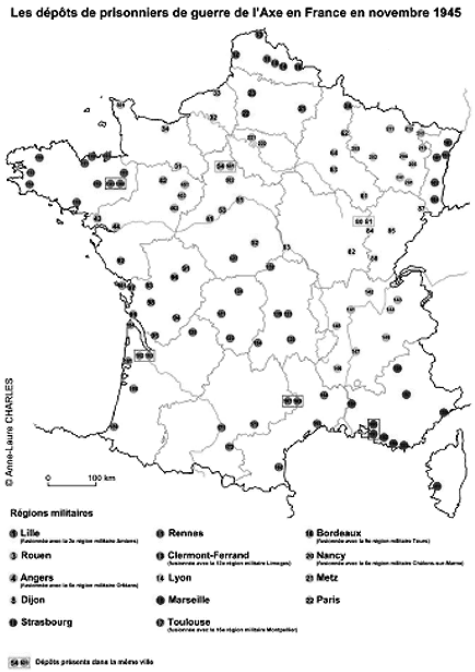

Carte de France indiquant les différents camps de prisonniers de guerre de l'Axe en novembre 1945.
(Détails des *dépôts* page suivante)

Elisabeth Badinter : "En France, Dieu ne gouverne pas la cité"

Propos recueillis par Perrine Cherchève et Marie Huret ; Publié le 04/01/2018 à 17:10 (*Marianne*). Extraits

Est-ce toujours aussi difficile aujourd'hui d'affirmer sa laïcité sans se faire taxer d'« islamophobie », comme cela vous arrive régulièrement ?

Ce sont toujours les mêmes qui crient à « l'islamophobie ». Je remarque toutefois une prise de conscience dans la société et une volonté de passer outre cette tentative de museler, par la culpabilisation, toute critique de l'islamisme militant. Regardez l'historien Georges Bensoussan : il est en quelque sorte la voix de ceux qui ne peuvent s'exprimer par crainte de représailles de leur hiérarchie. Des enseignants, des infirmières, des assistantes sociales ou des policiers témoignent dans son enquête *Une France soumise* (1) de leur inquiétude face à la montée de cet islamisme, du sexisme et de l'antisémitisme qui l'accompagne.

Vous vous montrez sans complaisance avec les politiques qui se méfient de ce sujet éruptif où il n'y a que des coups à prendre…

Surtout ne pas faire de vagues. Voilà la politique menée depuis vingt ans. Cette forme de lâcheté, à droite comme à gauche, est dangereuse. Car chaque fois qu'un gouvernement fait mine de ne pas voir une entorse à la laïcité, une nouvelle exigence surgit bientôt. Alors qu'il suffirait de dire non tout de suite. Mais dire non, c'est le début d'un conflit. Et les politiques ne veulent pas l'affronter. Quand j'entends le président Macron parler de *« laïcité apaisée »,* je suis méfiante. Est-ce à dire que les tenants de la loi de 1905 sont des hystériques ? Devra-t-on ouvrir grande la porte à toutes les demandes religieuses ? Parler de « laïcité apaisée » laisse à penser que chaque communauté fera comme elle l'entend, et non point comme notre loi commune le permet pour protéger les droits individuels des pressions communautaires.

A-t-on commis des erreurs dans la façon de défendre la laïcité ?

Sûrement. Et ces erreurs ont donné à beaucoup de Français musulmans le sentiment d'être agressés. On n'obtient rien par les condamnations brutales aux relents racistes. Les discours de l'extrême droite ont raidi une partie de cette communauté, et c'est une grande erreur. Ces personnes se sont senties attaquées et elles ont choisi une défense très identitaire, très communautaire, et malheureusement séparatiste : séparation des sexes, des « races », et pour finir des valeurs de la nation.

N'y a-t-il pas eu d'autres excès ?

Autre bêtise : ces élus qui veulent réintroduire les crèches dans les mairies alors que jusqu'ici on n'y installait que des arbres de Noël. Des crèches dans les mairies, c'est de la provocation ! Cela fait bêtement monter les enchères. On a aussi accepté, à tort, les menus halal ou casher dans certaines cantines scolaires alors qu'il suffisait de proposer deux menus au choix. La polémique sur le burkini a été l'occasion d'un nouveau raidissement. Cela n'en valait pas la peine, les empêcher de s'habiller comme elles veulent, ce n'est pas l'esprit de la loi de 1905.
Mais il est vrai que s'exhiber ainsi, peu après l'attentat de Nice, relevait d'un pied de nez aux familles des victimes.

Au fond, ce que vous revendiquez, c'est de coller ni plus ni moins à la loi de 1905 ?

Tout ce que je demande, c'est que peu à peu on y revienne. Et c'est déjà très difficile. Il faut le rappeler, chacun peut s'habiller comme il le désire dès lors qu'il ne montre pas ses parties intimes et ne dissimule pas son visage. Mis à part ces deux interdits dans l'espace public, chacun se promène comme il veut. Certains laïques rêvent de supprimer cette liberté. Pas moi. Autant à l'école, dans les hôpitaux et les administrations, le port de signes religieux doit être interdit, autant dans la rue il faut l'accepter. On peut le regretter, cela peut énerver, mais on doit rester fidèle le plus possible à la loi équilibrée de 1905. Je trouve pour ma part que les juifs ne devraient pas porter une kippa dans l'espace public, celle-là n'étant nécessaire que pour s'adresser à Dieu. Chez l'épicier, il est rare qu'on lui parle de Dieu… Pour autant, c'est aussi leur droit.

Vous regrettez que nous nous soyons trop éloignés de ce texte fondateur de 1905 ?

Nous ne sommes plus du tout dans les clous, et je peux vous donner de nombreux exemples. La liberté de conscience est extrêmement menacée. Pendant le ramadan, qui oserait encore dans certains quartiers aller déjeuner tranquillement ? La pensée critique qui accompagne toute réflexion et met à distance nos préjugés est aussi en danger. Descartes doit se retourner dans sa tombe ! L'école, depuis Condorcet, devait être un lieu de neutralité où les enfants venaient acquérir des savoirs, quitte à remettre en question nombre de croyances. Dans certaines écoles, ce n'est plus possible, et je trouve cela très inquiétant. Les enfants viennent avec ce qu'ils entendent à la maison, mais ce qui a radicalement changé, c'est que la parole de l'imam ou de l'entourage l'emporte sur tout autre discours. La parole du professeur n'est plus écoutée. Elle est contestée. Que vaut la parole de l'enseignant mécréant contre celle de l'imam et de ses parents ? Que vaut la loi des hommes comparée à celle de Dieu ? Si, en classe, on ne peut plus parler d'égalité des sexes, de Darwin ou de la Shoah sans que les élèves protestent, cela me semble grave.

L'humanité de demain se construit par l'accueil des migrants aujourd'hui

18 décembre 2017

En cette journée internationale des migrants, nous pensons à ces milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont péri en Méditerranée, dans le désert, ou en captivité, alors qu'ils avaient entrepris un voyage pour une vie meilleure, plus sûre et plus digne, comme tout être humain peut la désirer. Hommage à tous ces exilés qui ont dû risquer leur vie à cause de plusieurs décennies de politiques des pays les plus riches qui ont rendu les routes de l'exil impraticables et périlleuses.
En cette journée internationale des migrants, nos pensées se portent également vers tous et toutes ces citoyens et citoyennes engagé·e·s qui, en France, en Europe et dans le monde, pensent qu'accueillir les personnes migrantes, manifester de la solidarité envers elles, c'est construire l'humanité d'aujourd'hui et le monde de demain.
Les obstacles mis sur les routes des migrants font le jeu des profiteurs de malheur, qui sèment le trouble et la terreur en se livrant au trafic d'êtres humains, au racket et à l'esclavage. Ces maux doivent être dénoncés et combattus. Or l'arsenal répressif déployé aveuglément par les gouvernements européens frappe du même coup les personnes migrantes, renforçant encore la nécessité pour elles de recourir à des réseaux criminels.
La France est en première ligne de ce mauvais combat. Une proposition de loi actuellement en discussion au parlement permettrait la rétention administrative anticipée des personnes « dubliné.e.s »[1], puis, début 2018, un projet de loi sur l'immigration et l'asile risque d'accroître encore le dispositif de répression à l'encontre de l'ensemble des étrangers. Sans attendre l'adoption de ces réformes, le ministre de l'Intérieur, via une circulaire en date du 20 novembre, a exhorté les préfets à obtenir des résultats rapides en matière d'expulsion de personnes en situation irrégulière. Pour ajouter encore au caractère inacceptable de cette politique, d'autres mesures sont envisagées qui remettraient en question le principe de l'accueil inconditionnel dans les structures d'hébergement d'urgence, et viseraient à contraindre les acteurs associatifs opérant dans ces centres à participer au tri entre « bons » et « mauvais » migrants.

[1] On utilise cette expression pour désigner les personnes « placées en procédure Dublin », c'est-à-dire que le règlement européen Dublin III autorise à renvoyer dans l'État de l'UE par lequel elles ont transité avant d'arriver en France.

L'action extérieure de la France est à l'avenant. Le Président Macron s'indigne du traitement des migrants détenus en Libye, et des marchés aux esclaves, qu'il feint de découvrir quand les ONG alertent sur leur existence depuis plusieurs années. Mais ni la France ni l'Europe n'envisagent de renoncer à financer les « autorités » libyennes pour qu'elles continuent de bloquer les migrants, et donc à fermer les yeux sur les violences et les trafics dont elles se rendent de fait complices.
L'argumentaire est toujours le même : la France, comme l'Europe, ne peut pas accueillir toute la misère du monde... Sauf que « toute la misère du monde » n'a aucunement l'intention de venir en France ou en Europe ! Les chiffres l'attestent clairement. Entêtées dans cette logique manichéenne de tri, les autorités des pays européens refusent d'admettre que les causes des migrations sont multiples, et d'envisager, en conséquence, que les critères pour accueillir et accorder une protection le soient aussi.
Dans nos actions de terrain, nous, associations et organisations citoyennes, constatons quotidiennement les conséquences de ces orientations : maltraitance des migrants, violation de leurs droits fondamentaux, criminalisation des bénévoles, affaiblissement des principes guidant le travail social et la protection des personnes les plus fragiles, et donc les fondements mêmes de la solidarité nationale.
Cette politique se développe sans concertation large avec les centaines d'associations locales, collectifs citoyens ou organisations nationales qui travaillent aux côtés des personnes migrantes. En dépit de nos demandes, le gouvernement se barricade derrière ses certitudes, se limitant à quelques rencontres avec certains acteurs pour les informer de ses décisions et confirmer son choix de pratiques démagogiques, au demeurant dénuées de réalisme, érodant chaque jour un peu plus nos chances de construire un futur fait de droits, de solidarité et de respect.
Dans ce contexte plus qu'inquiétant, nous avons pris l'initiative, le 21 novembre, de lancer les « États généraux des Migrations ». D'abord marqués par des rencontres en régions de tous les acteurs citoyens impliqués, les idées et propositions qui en émergeront seront ensuite discutées à l'occasion d'une session nationale plénière prévue au printemps prochain. Notre objectif est de faire ressortir des revendications communes et des propositions concrètes pour une autre politique migratoire, respectueuse des droits fondamentaux.
Ce 18 décembre, en soutien à tous et toutes les migrant·e·s, nous sommes fermement décidés à promouvoir un changement radical qui mette un terme à ces politiques migratoires aux conséquences humaines dramatiques.

Organisations signataires : De 2 MAINS pour DEMAIN ; APTIRA (Association pour la promotion et l'intégration Angers] … à Welcome ! + de 2 pages d' autres

LA SCENE ALLEMANDE APRES LES ELECTIONS FEDERALES

Rappelez-vous : le n° précédent du ***Citoyen*** avait donné la parole aux amis allemands de notre Dr de publication Hubert à propos des élections fédérales du 24 septembre 2017 : « *que la campagne fut longue et ennuyeuse et théoriquement dépourvue de suspens* » s'accordaient-ils à dire. Partis de gouvernement (coalition CDU-CSU-S en net recul). Pourtant le résultat semblait déjà écrit avant le vote : Angela Merkel devait être réélue pour un 4° mandat de chancelière, un record. Il n'en n'a rien été. Le SPD (en chute de 5,2%) avait réuni 20,5% des votes, son plus mauvais score depuis 1949, l'année où le peuple allemand fut autorisé par les Alliés à s'autogouverner…La CDU (33% des voix) n'avait pas si mal résisté mais le SPD avait décidé de ne pas repartir dans la coalition « droite-gauche ». Où en est la situation plus de 4 mois plus tard ? Toujours pas de gouvernement, une instabilité politique inconnue jusqu'alors outre-Rhin, de quoi inquiéter nos amis, simples citoyens ou militants engagés. Certes le SPD de Martin SCHULZ qui ne voulait pas de la grande coalition est revenu sur sa décision…ce qui a déclenché un psychodrame à l'intérieur du parti socialiste : 45% des militants s'opposant à ce revirement qui met à mal son autorité. Le congrès du SPD va devoir trancher dimanche 28 janvier : si les responsables SPD ne se mettent pas d'accord pour intégrer une grande coalition (dite GROKO), il faudra procéder à de nouvelles élections l'absence de majorité ne permettant pas de gouverner en Allemagne.

Une « coalition de survie » semble se dessiner puisque les dirigeants de la CDU (et leurs alliés bavarois de le CSU) ainsi que du SPD du très modéré et versatile Martin SCHULZ sont prêts à tout pour reconduire leur « grande coalition » et surtout échapper à de nouvelles élections susceptibles de voir l'extrême-droite de l'AFD (Alternative für Deutschland) remporter des sièges supplémentaires : un parti qui n'hésite plus à puiser dans le marigot des archives nazies pour relayer son message : « *femme allemande préserve la pureté de ton sang. Les étrangers ne doivent pas te toucher* » pour célébrer à sa manière l'anniversaire des viols de masse de la Saint-Sylvestre à Cologne, il y a deux ans, par des bandes de délinquants essentiellement maghrébins. La grande coalition devrait être finalement reconduite et l'inamovible Mutti Angela rebondir de façon spectaculaire, bien que son « remariage » avec les sociaux-démocrates soit le **mariage de la carpe et du lapin…** La question des réfugiés aura constitué le principal point d'achoppement ; les conservateurs sont parvenus à serrer la vis : pas plus de 200 000 accueils par an et 1000 personnes pour le regroupement familial. Rappelons que l'Allemagne avait accueilli 1,2 million de refugiés en 2016, ce qui a provoqué la montée du parti nationaliste AFD. Les responsables du SPD ont arraché une réforme du financement de l'assurance-maladie ; Martin SCHULZ a beau invoquer plusieurs engagements des futures « nouvelles autorités » sur l'éducation et la formation ou sur l'augmentation du pouvoir d'achat des plus défavorisés, **le compte n'y est pas** aux yeux de très nombreux adhérents de son parti. Quelques allégements d'impôts sur l'épineux dossier des « petites retraites », mais la suppression de l'impôt de solidarité (destiné au financement des charges de la réunification, 28 ans après 1989, la chute du Mur) bénéficiera surtout aux plus riches, ceux qui l'acquittaient. Pour ce qui concerne l'assurance maladie, la seule concession faite par la CDU est d'en revenir à des cotisations-maladie paritaires (le salarié est soumis aujourd'hui à un prélèvement plus élevé que son patron) : c'est une avancée, mais cela ne permet pas de remettre en cause l'émergence **d'un système de soins à deux vitesses** au détriment des assurés des Caisses légales publiques, soumis à des délais d'attente à rallonge face à ceux qui ont les moyens de s'acheter une couverture privée. Dans un pays qui connut l'un des systèmes de protection sociale les plus égalitaires, la question est devenue ultra sensible. Michaël Müller, le ministre SPD de la cité-état de Berlin et président du Bundesrat (la chambre haute du Parlement) se dit très critique : face aux défis du moment, il clame que «la même coalition pour la même politique n'est pas une réponse adéquate ». Exactement ce que pensent nos amis Karin, Helga, Thomas ou Reinhard (tous militants engagés). Certes, sans surprises, CDU-CSU et SPD promettent monts et merveilles pour la relance d'une Europe en panne. Il est question de «stabilisation économique», de «convergence sociale». Martin SCHULZ s'enthousiasme tandis qu'Angela MERKEL a plus sobrement salué «un nouveau départ pour l'Europe» et surtout pour le couple franco-allemand.

Voilà qui plait à notre jeune président, qui se rêve en prince de l'Europe : à chaque déplacement (et il les accumule) Macron ne cesse de défendre son projet de construction européenne. L'accord susceptible de rouvrir la voie à une « grande coalition » outre-Rhin est « bon pour l'Allemagne, bon pour la France et surtout bon pour l'Europe », estime le gouvernement français. Ce n'est pas certain, car il **est à peu près sûr qu'un futur gouvernement Merkel IV n'opterait pas pour une Europe solidaire entre pays riches et pays pauvres. Hélas !**

Hubert GUILLON

Le monde du travail : entre luttes et résignation ?

Par Xavier de Grossouvre

Simone Weil, philosophe (1909-1943)
Professeure de philosophie au cours de l'hiver 1932-1933, au Puy, elle est solidaire des syndicats ouvriers, elle se joint au mouvement de grève contre le chômage et les baisses de salaire, ce qui provoque un scandale. Décidée à vivre avec cinq francs par jour, comme les chômeurs du Puy, elle sacrifie tout le reste de ses émoluments de professeur à la Caisse de Solidarité des mineurs

Face à la loi travail, tous les militants d'une gauche alternative, anti-austérité, anti régression, sont atterrés par la difficulté à mobiliser les forces vives, par la résignation du monde du travail face aux agressions dont il est victime.
Force est de constater que l'oppression incite plus à une soumission complète qu'à une révolte constructive. Le désir de liberté est évidemment fragile. « Il arrive qu'un grand souffle passe sur les masses, comme en juin 1936 (voire en mai 1968), mais le souffle ne fait que passer et le trésor reste perdu ». La victime étant le monde du travail, penser le travail, c'est penser un antidote aux pouvoirs totalitaires qui l'écrasent, nous disent Simone Weil et ses exégètes Geneviève Azam et Françoise Valon.

À priori, c'est le système capitaliste qui est en cause. L'écrasant système de propriété des moyens de production et la rémunération exorbitante de cette propriété du capital est évidemment source d'un déséquilibre social qui donne le pouvoir de la force à l'infime minorité de possédants plutôt qu'à l'énorme majorité de ceux qui produisent la richesse ainsi accumulée.
Marx, s'il écrit que la division du travail, considère le développement illimité des forces productives comme moteur de l'histoire et condition de l'émancipation, ne voit que le capital lui-même comme limite au développement des forces productives : production, accumulation, forces productives ainsi divinisées, c'est la croissance qui devrait porter le progrès humain.
La lutte des classes réduite à cette vision conduit à combattre la force par la force et le risque est grand, alors, de reproduire les mécanismes de la domination, de l'oppression.
Et Simone Weil renonce dans la douleur, au projet révolutionnaire, incapable de disqualifier radicalement la force.
Si « *la domination économique, telle une influence étrangère, provoque la maladie du déracinement* », il faut analyser ce mécanisme. Le travail salarié n'est pas, en soi, émancipateur, car dans la grande industrie, le taylorisme abolit les liens personnels. Il ne peut être amélioré, humanisé. Il faut le supprimer car « *il vide l'âme de tout ce qui n'est pas le souci de la vitesse* ».
« *L'usine fait d'eux des étrangers, des exilés, des déracinés* » par la violence du monde des machines. On ne fait pas un peuple libre avec des esclaves, et donc **« l'État ouvrier » est un leurre s'il persiste dans une organisation du travail humiliante.** L'humiliation quotidienne produit la docilité, « une docilité de bête de somme résignée » ! Et la conscience de classe reste alors abstraite, inaccessible. Rien au monde ne doit pouvoir nous interdire d'être lucides, et il faut donc refuser toute accommodation avec la grande industrie, fut-elle étatique. Elle doit être remplacée par de petites unités de production, des coopératives, des associations ouvrières, des collectivités locales. Amitié, justice, expérience du collectif et de la singularité restaureront l'épanouissement. « *N'oublions pas que nous voulons faire de l'individu (pris ici au sens de personne, humain) et non de la collectivité la suprême valeur* ». Le travail manuel doit être pour chaque humain ce dont il a le plus essentiellement besoin pour que sa vie prenne un sens, une valeur à ses propres yeux. Travail était dit « ouvrage », évoquant la réalisation d'une œuvre.
Les dirigeants de l'industrie automobile reconnaissent que l'abandon du travail à la chaîne au profit de petits ateliers montant intégralement la voiture ne ferait pas baisser la productivité mais nuirait à la docilité des travailleurs.
Simone Weil est lanceuse d'alerte, lucide et clairvoyante sur ce point de la résignation du monde du travail.
Simultanément par cette réflexion, elle l'est aussi sur la décroissance. Il faut l'envisager, selon elle, d'abord du fait de ce lien indestructible entre productivisme et résignation des travailleurs, incompatible avec l'émancipation espérée. Mais la décroissance est aussi pour elle une évidente nécessité. L'ensemble des ressources qui alimentent le système capitaliste et industriel est évidemment limité. Elles auront une fin.

Si le système détruit ce qui pourrait servir de base à une organisation différente, il subsistera jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités… !!

Xavier de Grossouvre

38e JOURNEES DES DELEGATIONS ADMD

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité a réuni ce vendredi 26 et samedi 27 janvier sa centaine de Délégués pour ses 38° Journées des délégations: ateliers de formation et rencontres enrichissantes au programme. Forte de 68 821 adhérents unis sous la présidence de Jean-Luc ROMERO avec un Conseil d'Administration renouvelé l'Association va de l'avant

6 ateliers au menu des congressistes., nous n'en évoquerons que deux. Le 1er avec une invitée surprise : **Sophie AUCONIE** (députée d'Indre-et-Loire). (ci-contre avec JL R);

Une députée sensible à la communication du Président de l'ADMD et à notre cause. Venue du Parlement Européen, elle avait déjà vu ce type de demande mise en œuvre. D'autant que la perte de son père, puis de son beau-père, lui, dans des conditions inacceptables l'ont confortée dans un soutien total pour une fin de vie paisible. Les débats dans le cadre des lois bioéthiques promettent des crispations mais « je serai de ce combat affirme la Députée. Cette proche de J-Louis Borloo et de Simone Veil évoque l'agenda 2018-2019, à la Commission des Affaires sociales et de la Santé ainsi qu'à la Commission des Lois il y a du travail d'enrichissements de modifications à faire. Il faut arriver à un « lobby », un groupe de pression, un groupe d'idées : une telle majorité ça se construit (hors partis !). Il y a actuellement 3 propositions de loi . Celle de Jean -Louis TOURAINE mériterait un amendement : passer d'un « collège » à 3 à un collège de 2 : celui de l'hôpital et celui qui connaît le malade. C'est la position que soutient Jean-Luc Romero, une solution de bon sens pratique. Nous passons sur les riches échanges qui suivirent, pour signaler le 3° Atelier basé sur la communication.

Comment communiquer dans le cadre des lois bioéthiques ? .

L'ADMD est forte de ses militants (notamment les Jeunes cités dans l'ateliers précédent) mais une bonne communication ne consiste pas forcément à revendiquer derrière des pancartes et mégaphones . Le calendrier de la révision des lois bioéthiques indique la voie ainsi que le récent sondage de **LA CROIX** qui confirme celui de l'IFOP/ADMD : la cause est entendue pour l'opinion française !

Après les « États généraux », à l'automne l'écriture et l'examen des lois ; en juin (?) début de débats régionaux, et au 1er semestre 2019 le vote du Parlement. Or il semble que ceci ne soit pas une priorité pour notre

président de la république soucieux avant tout d'économie. On vise la fin du quinquennat. Mais pour Ph. Gaudin ***on a changé de ton*** : le travail de communication de l'ADMD a marché, il s'agit maintenant de ***valoriser le consensus***.l'ADMD a une légitimité reconnue par 89% de français qui sont pour : ce sont des faits, passons aux paroles-témoignages, évitons la polémique, l'hystérique : c'est négligeable ! **Le droit de choisir sa fin de vie est un fait à mettre en pratique légale.**

S.G., délégué ADMD 43.

Philippe GAUDIN (BFM TV) est venu apporter une touche de comm' à ces 38° journées ADMD

PWÊT-PWÊT 98 par S.G.-L.

Petite chronique poétique des temps politiques

Bénin oubli canin

*Il fait la gueule Némo le chien**
Car aux Vœux présidentiels
Juste Ciel
Pour lui, rien !
Ca lui laisse dans la gorge comme une arête
Il va s'en plaindre à « Nos Amies les Bêtes » !

Note :
(*) Un chien Élyséen s'il-vous-plait !

DRUMPF * !

Le Président américain
Traite de merde les pays africains
Quelle chance
Quelle élégance
Et quelle déchéance
D'avoir un tel président
A demi dément !

Note :
(*) De son vrai nom

LARZAC Bis

« L'Etat ne se laissera plus embarquer
*Dans une pareille impasse » **
*Un ange passe***
Sur des Landes Notre-Dame
Voilà l'aéroport bloqué
Ad vitam !

Note :
(*) Citation gouvernementale véritable philippique !
(**) L'ange Hulot ? Quel culot !

Caroline & Catherine*

« La liberté d'importuner »
Rappelée par Deneuve
N'est pas une idée neuve
Mais la preuve
Que la féminité
Sait s'assumer
Er que nul(le) n'enrage
Sinon plus de mariage !

Note :
(*) Duo de féministes, mais comme le rappelle Caroline de HAAS « *Une femme n'est jamais responsable des violences qu'elle subit !* ».

Raison & prison *

Personne n'aime qu'on parle de prison
Et peu de gens aiment les matons
Mais il faudrait changer de ton
D'époque de mesures et faire preuve de raison
Pour que la Sécurité
Carcérale soit réalité !

Note :
(*) Comme bien rappelé par Emmanuel BAUDIN, porte parole des agents pénitenciers sur France-Inter ce 15.1.18

CHRONIQUE ZELLIDJA

Pierre MARTIN-DUSSAUD nous donne des nouvelles. Il met fin -après sa dernière mise à jour –à sa pétition pour les 12 de Marseille :

À la fin, c'est nous qu'on va gagner !

Très chers signataires, Merci ! Merci pour vos signatures ! Merci pour vos commentaires ! Merci pour vos dons ! Un merci spécial au syndicat Sud-Solidaires et au Parti de Gauche qui nous ont aidés généreusement ! Un merci spécial à Jean-Luc Mélenchon qui nous a apporté son soutien fraternel ! Je clos aujourd'hui cette pétition qui a recueilli la signature de 8 177 personnes ! La lutte bien-sûr...

Chroniques d'Angel

SOUS LES VOLCANS COUVAIT LE COURT MÉTRAGE

J'avais senti venir les prémices de la culture vivante dans les années 70 à travers un engouement quasi généralisé de la chose "culturelle " coiffant çà et là l'expression artistique tous azimuts , à l'instar de ce que les observateurs de l'époque nommèrent " le spectacle vivant " .Ce phénomène foisonnant aussi en terre auvergnate , et notamment à Clermont - Ferrand , où il prit son essor au cours des années soixante- dix , à l'exemple emblématique Puydômois , que fut l'initiative orchestrée par un groupe de cinéphiles étudiants dont l'aboutissement en est : le premier et le plus important festival mondial du cinéma " Court ". Au seuil de ce quarantième Festival gardons en tête que le Court -Métrage recouvre toutes sortes d'initiatives , d'une durée généralement de vingt minutes à une demi-heure . les plus grands réalisateurs , comme J. Renoir, E. Scola , M. Scorsese ou JL. Godard ...et tutti quanti , se sont illustrés à leurs débuts par le format Court , et c'est sans doute via les formes courtes que s'élabore la plus grande diversité d'expérimentations novatrices . D'emblée le film court aujourd'hui n'est plus le parent pauvre du long . Pas plus professionnellement qu'artistiquement . Ses moyens de production , ses enjeux esthétiques ont considérablement évolué . Le débat est par ailleurs conduit vent-debout par l'association "Sauve qui peut le court - et forte du poids du festival devenu , désormais ,la plus importante manifestation internationale du film court , suivi par un public (*) nombreux et , notamment intergénérationnel lequel proclame : " Et que vive la singulière créativité du cinéma court " .L'occasion pour le président du Festival Jean -Claude Saurel de baptiser , en bon auvergnat qu'il est : " Que l'Auvergne est un grand plateau de tournages " , tels des films tournés par F. Truffaut , E. Rohmer, , G. Depardieu , M. Pialat, J. Ruffio , X. Giannoli et tant d'autres moins connus .

(*) Depuis 40 ans voilà que 2 générations côtoient avec ferveur ce festival .

Pour Fêter les 40 ans du Festival international du Court métrage de Clermont-Ferrand, la Poste émettra cette Année un timbre hommage .Une oblitération spéciale sera consacrée à ce timbre lors de l'édition du Festival 2018 .

MOI, TUNISO-FRANÇAIS

Quoique natif de Tunis , je n'y ai vécu que jusqu'à l'âge de 17ans. Nos parents avaient pressenti l'inéluctable fin du protectorat Français, c'est alors que nous jetâmes notre dévolu sur Clermont-Ferrand -Puy-de-Dôme - L'indépendance ainsi gagnée par des résistants tunisiens de souche créa, selon les historiens, la première perle perdue du collier franco- colonial du Maghreb. Je me souviens, néanmoins d'une façon marquante, que le peuple tunisien a de tout temps été empreint d'idéal foncièrement laïque et tout à fait républicain dans ses mœurs, n'en déplaise aux fâcheux rabat-joie qui prétendent encore aujourd'hui de la dominance du prosélytisme islamique ! Or, en fait il y a eu au pays du Jasmin une pratique endémique des religions (musulmane, juive, et chrétienne) mais de type melting-pot, relevant davantage de la coutume festive que du poids ostentatoire de la dévotion béate. Il a fallu dès la chute de Ben Ali se réjouir de la première révolution par un peuple fin, cultivé, tolérant et pacifique, comme le furent les pays de cultures d'influences mêlées. Aujourd'hui, hélas, comme avant la chute de Ben Ali, la Tunisie vit toujours sous la tutelle du FMI qui applique ses recettes négatives. L'euphorie du début de la révolution est rapidement retombée. L'économie n'ayant pas suivi. Et les fragiles acquis démocratiques s'en trouvent menacés. Contre vents et marées la Tunisie fut pourtant le seul pays a réussir d'éviter le retour de la dictature, mais qui a malgré tout intégré la mouvance Islamique dans son système politique. Aujourd'hui, Ennahdha, branche tunisienne des Frères musulmans, figure dans une coalition gouvernementale dominé par le parti Nadaa Toune, qui a recyclé plusieurs personnalités proches de l'ancien régime . Or, pour tenter d'éteindre le début d'incendie, le gouvernement envisage d'adopter une batterie de mesures (pseudo) sociales : "*Nous envisageons un socle de protection sociale, un revenu minimum, une couverture maladie universelle et un plan de logement ", a indiqué récemment une source d'État sous couvert de l'anonymat* (…) . Le FMI va- t-il - dire donner sa bénédiction ?

Michel Angeleri - Tuniso - français - Auvergnat

Suite p. 17

Rencontres régionales de la Laïcité

Ligue de l'Enseignement - URFOL Auvergne-Rhône-Alpes
(Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques)

Organisées par le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand
et la Ligue de l'Enseignement, FAL du Puy-de-Dôme
en partenariat avec
l'Université Clermont-Auvergne (UCA)
le Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » de l'UCA
la Maison des Sciences de l'Homme
la Fondation Alexandre Varenne

et avec le soutien
du Conseil départemental 63
de la Mairie de Clermont-Ferrand

FÉDÉRATION PUY-DE-DÔME
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Les fausses nouvelles dans l'espace démocratique

23 et 24 mars 2018

Clermont-Ferrand

École de droit - Amphi Trudaine - 41, Bd François Mitterrand

Introduction

Le thème de ces rencontres a été proposé en juin 2017 à l'Union Régional (URFOL) par le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand.

De précédentes rencontres régionales de la laïcité, organisées à Lyon, ont eu pour thème les relations entre laïcité et les mots de la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité.

Dans les présentes rencontres, la laïcité sera envisagée dans son lien avec la vérité qui permet de distinguer entre connaissances, opinions et croyances.

La laïcité est le plus souvent abordée comme rempart aux dogmes religieux. Mais la démocratie est aussi en proie à la diffusion délibérée de contre-vérités fabriquées de toutes pièces (fake-news), de la propagande aux mensonges d'État en passant par les fausses sciences.

Cela constitue une autre forme d'obstacle à l'autonomie de jugement du citoyen et à l'indépendance de l'état républicain démocratique. Ce phénomène n'est pas nouveau mais il a pris dans l'actualité récente une dimension inquiétante, avec la force que lui donnent les medias numériques.

Ce qui accentue l'urgence d'une éducation aux medias.

Aux côtés de l'école, l'éducation populaire se doit d'en faire un objet de sensibilisation et de formation.

Inscription

La participation à tout ou partie du programme est possible sur inscription ou en auditeur libre.
-l'inscription facilite l'organisation ; elle donne accès aux places réservées et aux apéro-buffets du vendredi soir et du samedi midi.

>>> s'inscrire en ligne : http://condorcetclermont.fr

-auditeurs libres : inscription souhaitée mais non obligatoire

>>> renseignements : 04 78 98 89 81 ou 07 77 22 21 28

Comité d'organisation

- **Jacques Gelly, président de l'URFOL ; Antoine Quadrini, secrétaire général.**
- **Edouard Ferreira, président de la Ligue-Fal63 ; Frédéric Rideau, secrétaire général.**
- **Pierre Miele, président du Cercle Condorcet de Clermont-Fd ; Alain Roume, trésorier.**
- **Philippe Bourdin, directeur du Centre d'histoire Espaces & Culture.**

Vendredi 23 mars – 14h

13 h 30-14 h Accueil des participants

14 h-14 h 30 Ouverture : mot d'accueil FAL63 et partenaires

14 h 30 – 17 h Dans le monde des médias d'aujourd'hui, comment la Ligue de l'enseignement contribue-t-elle à la diffusion de ses valeurs, notamment la laïcité ?

Introduction par Edouard FERREIRA
président de la FAL63, vice-président de l'URFOL

Apprentissage de l'esprit critique et éducation aux média , exemples :
-Expérience de la Fédération de l'Allier par sa radio associative
-Expérience de la Fédération du Cantal par sa chaîne de télévision associative -Présence sur les réseaux sociaux par la FOL 69 et FOL 42
-Expérience de la Fédération du Puy-de-Dôme en éducation aux medias dans un collège

Perspectives par Eric FAVEY
Président national de la Ligue de l'Enseignement

17 h 30 - 19 h 30 Table ronde :

Les fausses nouvelles
dans le débat politique contemporain

- **Edwy PLENEL, directeur et rédacteur en chef de Mediapart**
- **Vincent MICHELOT, Univ. Lyon II, Sciences-Po Lyon, spécialiste des USA**
- **Marie-Elisabeth BAUDOIN, UCA, faculté de droit, spécialiste de la Russie**
- **Didier DESORMAUX, Grand reporter et docteur en sciences de l'information**
- **Animation : Eric FAYET, ingénieur à la MSH, ancien journaliste**

Apéritif-buffet sur place

Samedi 24 mars

Journée d'étude :
Bruits, rumeurs et fausses nouvelles
dans l'espace public français (Moyen-âge – XXe siècle)

Matinée 9 h 30 - 12 h 30

- **9h30 - Ouverture : mot d'accueil FAL 63 et partenaires**
- **10h - Introduction : Pierre MIELE, Cercle Condorcet de Clermont-Fd**
- **10h15 - Jean-Luc FRAY, université Clermont-Auvergne, Époque médiévale : un bilan historiographique (espace « français » et comparaisons européennes)**
- **10h35 - Pierre-Yves BEAUREPAIRE , université de Nice, Transcription des fausses nouvelles et écho des rumeurs dans les « journaux d'événements » du XVIIIe siècle**
- **10 h 55-11 h 10 : Pause**
- **11h10 - Hervé LEUWERS, université Lille 3, Dénoncer les 'coquins' en démêlant le vrai du faux. Une nécessité démocratique et ses risques selon Camille Desmoulin**
- **11h10 - François PLOUX, université de Bretagne-Sud, La ville des libelles parlés : Rumeurs et bruits publics dans le Paris de la première Restauration (avril 1814-mars 1815)**
- **11h50-12h15 - Débat animé par Philippe BOURDIN, université Clermont-Auvergne, directeur du Centre d'Histoire « Espaces & Cultures » et membre du Cercle Condorcet de Clermont-Fd**

Apéritif-buffet à l'Hotel de Ville de Clermont-Ferrand

Après-midi 14h30 – 17h

- **14h30 – Mathias BERNARD, Président de l'Université Clermont-Auvergne, Les fausses nouvelles dans la vie politique de la France contemporaine**
- **14h50 – Hélène GUILLOT, Service historique de la Défense, Fausses nouvelles et Première Guerre mondiale : l'usage de la photographie**
- **<u>15h10-15h25 : Pause</u>**
- **15h25 – Bastien CABOT, docteur en histoire (EHESS), La rumeur, un « art de la résistance » ouvrière face à la domination (début XIXe-fin XXe)**
- **15h45 - Débat conclusif, animé par Stéphane Le BRAS, UCA**
- **16h10 - Conclusion des journées et perspectives Jacques GELLY, président de l'Union régionale**
- **16h30 – Fin**

Suite de la p. 12

EN FAIRE TOUT UN TABAC !

" JE ME RENDS COMPTE QU'ÉCRIRE UN RÉCIT SUR L'ART DE FUMER À UNE ÉPOQUE DE POLÉMIQUE, ET D'INTÉGRISME À LA CON ! M'EXPOSE À BIEN DES ATTAQUES. JE REVENDIQUE, NÉANMOINS, LE DROIT DE RACONTER DES PERSONNAGES FUMEURS CONVAINCUS ET QUI SE FICHENT DE LA MORT OU DE SEMBLER POLITIQUEMENT CORRECTS.CAR CE QUI NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ DES BIENS-PENSANTS C'EST SURTOUT LA ... LIBERTÉ DES AUTRES " (dixit : Donato Carrisi -écrivain).

Ainsi , nous serions tous conditionnés , incités d'une manière culturelle à fumer. imbéciles que nous sommes ! L'interdit hypothétique de toute apparition de clopes dans le cinéma . Mais , alors , ne plus voir Maigret , et interdire tous les films d'Humphrey Bogart fumant et même picolant, donc prohiber aussi la vue d'une bouteille de whisky . Et toutes ces tablées conviviales , qui ne sont que débauches de vin et de mets trop riches pour nos artères . Interdisons , toujours au cinéma , les scènes de sexe : c'est sale ! l'approche des corps , est souvent dégueu et se termine, à notre époque , rarement en mariage… d'amour ! Pourquoi ne pas interdire les œuvres de Céline ? et encore les films interprétés par le yankee John Wayne reconnu comme raciste et fasciste ? Alors que John Ford retenait de cet acteur qu'il constituait à ses yeux : " un matériau filmique probant … ". Tout n'est en l'occurrence que prétexte à tergiversation et a polémique stérile . Pourquoi pas illico-presto ne pas interdire la … connerie ? alors là il faudrait s'y prendre dès ce jour … de peur d'être interdit d'être .. libre de penser …intelligemment !

Prédation sexuelle et prédation financière vont de pair !

J'ose situer sur le même plan le racisme, le sexisme prédateur et l'homophobie. En effet, par exemple, c'est la même logique perverse qui s'applique à propos du harcèlement sexuel-, sujet brûlant d'actualité, car cet ordre qu'est le sexisme implique non seulement la subordination du féminin au masculin mais également la supériorité prédative du sexe dit fort ! Ces prédateurs le sont aussi au niveau financier, en spéculant sur le chantage à l'emploi, ou la promotion. Il s'agit somme toute d'une forme, hélas, « universelle » , d'abus de pouvoir ! Or le silence semble rompu depuis l'affaire du producteur Hollywoodien . Reste à annuler le délai de prescription au droit de dénonciation. Et à combattre la domination des décideurs et possesseurs (si peu nombreux) ***des moyens de la finance … prédatrice !***

MICHEL ANGELERI

Toujours plus pour les riches !

Dominique PLIHON, conseil scientifique d'Attac

Les inégalités de revenus et de patrimoine se creusent à l'échelle planétaire depuis 1980. Telle est la conclusion d'une enquête récente portant sur 70 pays[1]. Les auteurs, dont Thomas Piketty, expliquent que cet accroissement mondial trouve son origine dans la mondialisation et la grande vague de libéralisation des années 1980 – 1990, ce que les altermondialistes disent depuis longtemps ...
C'est en Europe que les écarts sont les plus modérés : en 2016, les 10% les plus riches « ne détenaient que » 37% du revenu national, contre 47% aux États-Unis et 55% en Inde et au Brésil. Ce résultat provient du système de protection sociale plus développé dans nos pays. Et les auteurs de conclure que l'un des moyens de lutter contre ce fléau mondial des inégalités serait de mettre en œuvre une fiscalité progressive et redistributive.
C'est là un « vœu pieux », au moins à court terme ! Car l'on assiste actuellement à un processus de régression fiscale, dans de nombreux pays, à commencer par les États-Unis et l'Europe. Donald Trump vient de faire voter une baisse d'impôts de 1 400 milliards de dollars sur 10 ans, largement au profit des entreprises. Avec Emmanuel Macron, la France n'est pas en reste ! La loi de finance de 2018 constitue une véritable contre-révolution fiscale, comparable à celle impulsée par Trump, et qui rappelle les politiques menées au début des années 1980 par Thatcher et Reagan. Comme le montre le dernier livre d'Attac *Toujours plus pour les riches – Manifeste pour une fiscalité juste*[2], le système fiscal français est devenu de plus en plus injuste, car il contribue à creuser les inégalités. Le budget Macron pour 2018 aggrave cette régression : la moitié des baisses d'impôt va profiter aux 10% les plus riches.
L'évasion fiscale est l'un des principaux rouages des inégalités car elle profite surtout aux ultra riches, aux multinationales et à leurs actionnaires. D'un point de vue citoyen, l'évasion fiscale est inacceptable car elle discrédite l'impôt, un des piliers de la démocratie depuis le Révolution. Par ailleurs, l'évasion fiscale – dont le montant annuel de 80 milliards d'euros en France correspond au déficit public – est une source majeure de la dette publique, instrumentalisée par les défenseurs de l'ordre néolibéral pour remettre en cause l'Etat social.
Pour ces raisons, les organisations du mouvement social et citoyen, regroupées dans la plateforme des paradis fiscaux et judiciaires, se battent contre l'évasion fiscale. Les citoyen.ne.s, qui jouent le rôle de lanceurs d'alerte au sein de la société, font l'objet d'une répression par les pouvoirs publics : ainsi Nicole Briend, ancienne proviseure de lycée, militante d'Attac, est convoquée devant le tribunal de Carpentras le 6 février 2018, pour avoir participé à une action non-violente de fauchage de chaises à l'agence de BNP Paribas. Alors que l'État britannique n'a pas hésité à imposer à BNP Paribas une amende de 38 millions d'euros pour fraude fiscale, le gouvernement français, représenté par le procureur de Carpentras, a choisi de s'attaquer à une citoyenne lanceur d'alerte, plutôt qu'à l'impunité fiscale de la banque française !

[1]World Inequality Report 2018
[2]Les Liens qui Libèrent, en librairie le 17 janvier 2018

Les Brèves

MILAGRO SALA : Argentine. Cette grande dame, prisonnière politique, a fondé en 2003 la Coopérative Tupa Amaru. Cette dernière fut saccagée, brûlée par représailles pour détruire l'organisation. Mais cette coopérative de femmes fonctionne encore. Sa fondatrice voulait, par exemple, que les pauvres aillent à la piscine sans payer. Ce qu'elle permet. Donc en prison ! Ca se passe maintenant. Réclamons comme Tupa Amaru *Liberté pour Milagro et les prisonniers politiques en Argentine.*

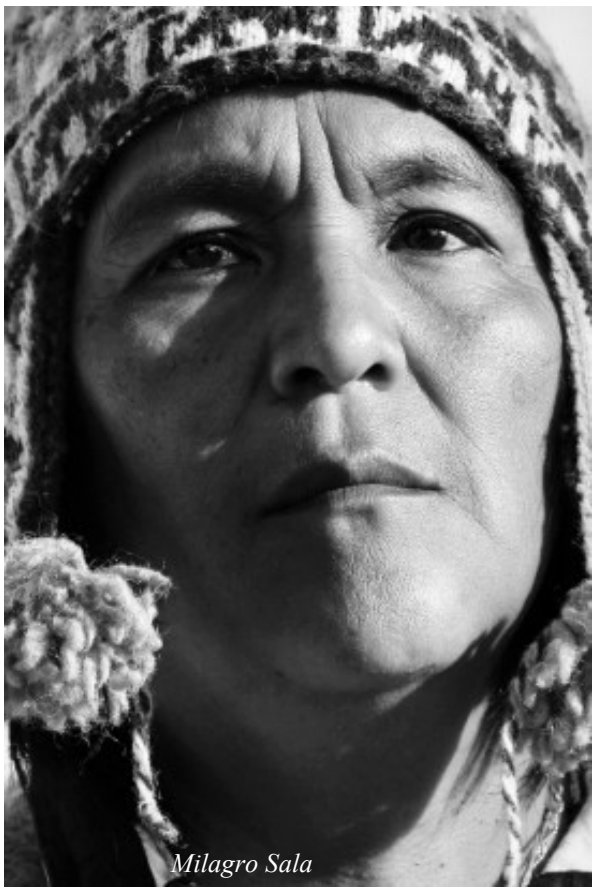
Milagro Sala

FHR : Sigle pour François-Régis HUTIN, un grand capitaine de presse, un humaniste disparu : DR. de Publication *d'Ouest-France* (1er quotidien métropolitain : > 675k exemplaires en2016-2017). Son père, Paul, avait créé le quotidien à la Libération avec des amis Résistants. « *Justice et Liberté »* devise du journal rappelle *« Vérité et Justice quoi qu'ile en coûte »* qui fut celle de *Témoignage Chrétien* lui né dans la Résistance. Les humanistes éclairés patrons de presse sont assez rares pour qu'on leur rende hommage. Puisse son esprit persister !

NET NEUTRE : Internet, qui met un réseau, une 'toile' mondiale d'échanges fait du monde un « village global » (sic !). Il peut en être de même pour la connaissance pour peu qu'on sache faire le tri. Or ce réseau marche sur deux jambes : 1. La neutralité des opérateurs (les transporteurs du Net) et 2. La communauté des protocoles d'utilisation. Or TRUMP remet en cause la neutralité des opérateurs pour faire facturer les données en fonction de leur contenu. Le facteur ouvre votre courrier et peut vous traiter, taxer en conséquence. Gravissime pour les Citoyens, internautes ou non. A nous de réagir : Liberté sur le Net = Liberté démocratique tout court !

FNARS : Ex Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale elle a gardé son sigle et reste la Fédération des Acteurs de la Solidarité (+ de 800 assos.). Son patron, Louis GALLOIS, grand fonctionnaire, a demandé le retrait des 2 circulaires concernant son activité : 1. la création de contrôleurs (flics) des Étrangers en Centres d'hébergement et 2. L'obligation de donner les listes nominales des hébergés. Le Défenseur des droits, Jacques TOUBON est sur la même ligne : « *politique migratoire sans humanité ».* Pire, Gallois et son adjoint Florent GUEGUEN ont rédigé un « bréviaire » destiné aux Directeurs des centres pour donner des moyens d'éviter l'application de ces circulaires. Sous prétexte de « *défendre les droits fondamentaux et l'accueil inconditionnel en hébergement ».* Si l'Humanisme est En Marche, où va-t-on ?

I PHONES RALENTIS : Apple a été attaqué en Justice pour avoir volontairement ralenti ses i Phones. 2 *Class actions* (actions en justice lancées par des consommateurs US groupés en colère). Pépin pour la *Pomme* qui a reconnu qu' « *elle ralentissait volontairement depuis un an les performances de certains de ses i Phones »* (Sylvain ROLLAND, LA TRIBUNE 24.12.2017) …HELAS en France pas d'actions de groupe en Justice. Alors ? faute avouée à demi pardonnée ? Non car « *il s'agit d'une communication de crise et non pas d'une volonté d'informer les clients ».* Allons bon, le client-roi aurait-il droit à une information honnête ?

BITCOIN(s) : La *plus célèbre des monnaies virtuelles* est un piège à cons pour (petits) spéculateurs. Elle a perdu 25% de sa valeur avant Noël…*soit 2 fois la capitalisation de Loréal* (cite La Tribune) *de20k$ à 14k445$.* Krach ou suspension passagère *?* MM (Mmes) les spéculateurs (-trices) Bonsoir ! Le drôle c'est qu'il existe (rait) plus de 1 300 crypto-devises. Signe de la crise de confiance dans notre système monétaire. Allons, spéculez, spéculez il en restera toujours quelque chose de lucratif aux chanceux et/ou aux manipulateurs. Souvent les mêmes !

GÔTEBORG 2017 : Ainsi se nommait le dernier *Sommet social européen* (mais si ! ca existe !), la Confédération européenne des syndicats y veille. Certes on en parle moins que du G7 ou 8 ou 20 ! Mesure phare : *Les peuples européens ne peuvent plus être la variable d'justement d'un système au service de quelques privilégiés. les États doivent instaurer un véritable* ***socle de droits sociaux pour tous.*** Il me semble que M. Jacques DELORS en parlait déjà d'une « Europe socia-

le »…et Cristina FACIABEN (Espagne, syndicat CCOO) dans le même sens ajoute : *Tant que ce sont les États membres qui définissent les budgets disponibles pour la protection sociale et tant qu'il n'y aura pas de socle européen commun qui donne des droits aux citoyens européens, les inégalités perdureront.* Cela semble indéniable !

GLYPHOSATE : Cf. Hubert GUILLON dans notre N° 98, mais lisez vite *«Le glyphosate en sursis»* d'Eva LACOSTE (*Golias Hebdo* N°508 du 21-27./12/17). Ce symbole du cynisme des entreprises multinationales de l'agrochimie risque sous peu d'être remplacé par le DICAMBA qui « *fait des ravages aux États-Unis et dont l'homologation a été accordée bien rapidement »* comme le déplore Eva LACOSTE qui interview pages suivantes Emmanuel AZE de la Conf', qui a le courage de dénoncer « *le double langage de la FNSEA….au triste bilan pour un syndicat qui prétend défendre les paysans : …On est les 1ers à empoisonner et en plus on perd 25% d'exploitations tous les 10 ans »* . A bon(s) entendeur(s), Salut !

AHMET ŞIK : Tête de turc privilégié du néo-sultan Erdogan ; ce journaliste lauréat du Prix mondial Unesco pour la Liberté de la Presse, -emprisonné depuis le 26-12-2016 –pour avoir révélé (sic !) les liens entre Daech et Ankara (entre autres vérités malvenues à dire), ose avertir ses magistrats : « *Vous serez jugés demain à votre tour/ Et je vous souhaite un autre tribunal que le vôtre ».* Le Canard Enchaîné (N° 5070) est un des rares à le dire : Déjà 55 000 personnes arrêtées ; et 140 000 limogées ou suspendues de leurs fonctions, auxquelles s'ajoutent depuis ce 24.12.2017 2756 fonctionnaires renvoyés (dont 637 militaires et 105 universitaires). Recep Tayyip ERDOGAN peut continuer en toute quiétude : l'UE, l'OTAN, la Russie et les USA le ménagent et/ou le cajolent.

AHMET ŞIK

Aysenur PARILDAK : Cette étudiante a la chance d'être la filleule d'Élise LUCET (Photo N°2) et la malchance de faire parie des mis en causes, inquiétés et/ou emprisonnés en Turquie. Étudiante en droit et chroniqueuse judiciaire (péché grave pour le « Sultan ») la voilà condamnée à 7 ans ½ de détention…Alors que M. ERDOGAN est reçu à l'Élysée, la campagne « # Libérez Les Tous » s'amplifie. *Le Citoyen* ne twiste pas mais relaie l'info !

MIGRANTS = UN PLUS : *Éditée par la Cimade, le dernier opus de la collection "Petit guide pour lutter contre" détricote les idées reçues sur les migrants. Extrait. : «* Parmi les personnes migrantes entrées en France en 2012, combien sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent ? 63% ? 53% ? 43% ? / Réponse **: 63%.** Aujourd'hui, les personnes migrantes qui arrivent sont souvent plus qualifiées et plus jeunes que la population française. Près de que 40% sont diplômées de l'enseignement supérieur. Mais l'absence d'équivalence de diplômes leur interdit souvent d'exercer le travail auquel elles pourraient prétendre Données issues du ministère de l'intérieur, rapport des associations intervenant en rétention 2015 et préfecture de Mayotte.

CPLP : Lire : « *Cellule permanente de lutte contre la pédophilie ».*Cette institution catholique a comme président Mgr Luc CREPY (l'évêque eudiste du Puy-en-Velay). Ce 6 janvier dernier, avec Mgr BLAQUART, il a reçu François DELVAUX, président de « La Parole Libérée » (LPL) qui a mis au grand jour la problématique de la pédophilie cléricale de l'Église catholique. Une rencontre basée sur le rapport de LPL. – après sa diffusion – Et une discussion de fond a pu avoir lieu. C'est méritoire. On attend la (les) suite(s), mais le problème est mondial !

Jean Glavany : La radicalisation de la laïcité, combien de morts ?

mardi 16 janvier 2018, http://www.debatslaiques.fr

Les récentes déclarations du Président de la République devant les " autorités religieuses" reçues à l'Élysée en fin d'année, selon lesquelles, d'une part il y aurait un "*risque de radicalisation de la laïcité* " et, d'autre part " *c'est la République qui est laïque, la société n'a pas à l'être"* doivent d'abord être prises avec prudence. À ma connaissance, ces propos n'ont pas été tenus publiquement et ils n'ont pas été authentifiés par l'Élysée. Ils ont été rapportés par les autorités religieuses en question et ça n'est pas leur faire injure que d'imaginer qu'en la circonstance, il est dur de résister à la tentation de ne répéter que ce qui vous convient. Attendons le "vrai" discours sur la laïcité qu'on nous annonce pour bientôt pour juger des convictions du Président sur le sujet, convictions qu'il n'a guère eu l'occasion, ou la volonté, de dévoiler réellement depuis qu'il est élu ou même avant... Mais elles doivent être prises aussi pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire la position d'un courant de pensée qui s'exprime régulièrement et officiellement par certains responsables et en particulier par le Président de l'Observatoire de la laïcité, qui s'est d'ailleurs publiquement réjoui de ces déclarations sans la moindre prudence quant à leur authenticité. L'enthousiasme d'un auteur si heureux d'être ainsi repris ? Dans le cadre de cette prudence et de cette lucidité nécessaires, et pour relever l'argument du risque de radicalisation de la laïcité, je pose ingénument cette question : LA RADICALISATION DE LA LAÏCITÉ, COMBIEN DE MORTS ? Car on ne peut pas imaginer une seconde qu'aient été évoqués ce risque et ce mot, " radicalisation " sans qu'il soit mis en parallèle avec la radicalisation religieuse, les radicalisations religieuses, celles qui sont au cœur de bien des débats de l'actualité, par le terrorisme notamment mais pas seulement, et qui ont fait et font encore tant de morts qu'ils se comptent par milliers, centaines de milliers, millions, depuis des siècles. Oui, pourquoi parler de " radicalisation" de la laïcité si ce n'est pour envisager cet invraisemblable parallèle ? Alors affrontons le débat et demandons combien la radicalisation de la laïcité a fait de morts dans notre histoire. Je suggère même aux autorités de l'État de passer cette commande à l'Observatoire de la laïcité : faire réaliser une étude sur les victimes de la radicalisation de la laïcité. On lui chuchote la réponse : la facilité de la démonstration serait de répondre "zéro" mais la rigueur historique devrait nous pousser à répondre : un mort, tout au plus. Oui, un mort en 1906. Un mort dans une église parce qu'il s'opposait aux inventaires. Un mort qui provoqua aussitôt la réaction claire et nette de Clemenceau arrêtant le processus des inventaires avec ce commentaire : " *connaître le nombre de cierges dans les églises ne vaut pas la mort d'un homme*". Un mort en tout et pour tout en un siècle. Revenir sur cet épisode serait d'ailleurs, pour l'Observatoire, une très utile occasion pour lui de découvrir - enfin !- qu'à cette époque, après un dur combat dans le camp laïque, entre les hommes de liberté derrière Briand et Jaurès - ou Clemenceau- et ceux qui voulaient, avec Combes, régler leur compte aux religions, certains voulant même les " interdire", ce sont les premiers qui l'ont emporté et ont imposé une loi de liberté, la loi de séparation des églises et de l'État, qui affirme et garantit ce qui est sans doute la plus belle des libertés, la liberté de conscience. Les républicains ayant écarté alors, par la loi, le risque de radicalisation laïque, pourquoi envisager le retour aujourd'hui de ce qui n'a jamais existé dans la République ? Y aurait-il, dans le paysage politique français , des républicains dignes de ce nom qui voudraient interdire les religions ? Ou leur interdire la libre expression ou la libre pratique ? Quant à cette fameuse distinction " c'est la République qui est laïque, la société n'a pas à l'être", toujours aussi bruyamment applaudie par l'Observatoire - les plus attentifs auront noté que son Président avait déjà employé l'expression à plusieurs reprises ces dernières années....-, elle ne peut laisser que songeur et dubitatif. Je ne veux pas jouer au professeur de droit constitutionnel mais tout de même. Que dit la première phrase de l'article premier de notre constitution ? " **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**". Donc, si nous lisons bien, notre pays, la France, est une République laïque. Dans ces conditions, pourquoi avancer cette affirmation complémentaire et bien peu constitutionnelle selon laquelle" *la République est laïque, la société n'a pas à l'être* "? On n'imagine pas que derrière cette formule fabriquée par un mauvais communicant se cacherait une distinction "sociologisante" entre la France et la société française bien peu recevable. Car si cette idée prévalait, cela signifierait que la société française peut et doit se construire sur des bases communautaristes. L'organisation de la société différerait des règles républicaines ? Soyons indulgents, toujours faute d'inventaire : a minima, c'est maladroit. On voit bien ce que le Président a peut-être voulu dire et aurait dû dire plus clairement : " *dans la République laïque, c'est l'État qui est neutre, les membres de la société ne le sont pas* ", mais ça n'est pas exactement la même chose. **Voilà pourquoi on ne peut pas en rester là. Voilà pourquoi le discours du Président sur le sujet laïc est tant attendu pour dire, enfin, combien de massacres la laïcité a évités.**

Un lanceur d'alerte poursuivi

Antoine Deltour est le lanceur d'alerte à l'origine de la révélation d'une grande partie des documents des LuxLeaks

Ça y est, j'ai gagné ! Mais est-ce une victoire ?

Ça y est, j'ai gagné ! Quoique, normalement, ce qu'on peut gagner, c'est une partie, une bataille… Mais je n'ai rien mené de tout cela. J'ai seulement exercé ma citoyenneté. Est-ce vraiment une victoire d'obtenir de ne pas être condamné pour avoir seulement exercé sa citoyenneté ? En tout cas, j'en suis très heureux, vraiment, c'est un soulagement. Et je suis très reconnaissant envers les nombreux soutiens, c'est une victoire collective. Mais à mon avis, cette victoire est la simple application du droit, soit précisément ce qu'on demande depuis le début.

Et encore, le marathon judiciaire n'est pas tout à fait fini. Je suis renvoyé devant la Cour d'appel. Je m'y rendrai, tranquillement, pour être jugé sur un mini-bout ultra-périphérique du dossier. En fait, je suis parti de la boîte avec des tax rulings (les *LuxLeaks*), mais aussi avec des diaporamas de formation. Tout le monde le fait et je n'en ai pas ouvert un seul, mais peu importe. Je vais peut-être recevoir une condamnation résiduelle pour ça. On pourrait aussi m'arrêter pour avoir traversé au rouge en allant au tribunal. S'ils n'ont que ça, je suis bon joueur et accepterai de jeter l'éponge.

Ma joie est aussi atténuée par le rejet du pourvoi de Raphël Halet. D'après la justice luxembourgeoise, il ne serait pas un lanceur d'alerte à cause de l'intérêt insuffisant des documents qu'il a révélés. Ces derniers ont pourtant permis de faire tout un numéro de Cash Investigation. Et ils ciblent des entreprises comme Ikea et Amazon qui sont actuellement dans le viseur de la Commission européenne… J'exprime donc toute ma solidarité envers Raphaël. Il va maintenant poursuivre le combat devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. On suivra ça de près.

On le sait peu mais la protection européenne des lanceurs d'alerte existe déjà. C'est la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Dans mon cas, pour en obtenir enfin la pleine application, le chemin a été très long (et nous ne sommes pas encore tout à fait au bout). Il aura fallu se battre devant trois instances et collecter de nombreux dons de soutiens anonymes (merci à vous !). Pour éviter à l'avenir de telles difficultés à d'autres lanceurs d'alerte, et surtout à ceux moins visibles qui n'ont pas la chance d'être autant soutenus, il est urgent d'adopter une directive européenne. Cela permettrait de protéger les lanceurs d'alerte bien plus directement que par la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Nos représentants au Parlement Européen poussent déjà très fort en ce sens. Il faut maintenant lutter contre l'inertie de la Commission européenne et de certains États membres. Pour cela, la pression de l'opinion est indispensable.

Enfin, maintenant qu'on a presque fini de parler du sort des lanceurs d'alerte, on va peut-être enfin pouvoir se réintéresser au fond de l'affaire. Et j'ai justement quelques réflexions à partager:

- Les révélations *LuxLeaks 2* de décembre 2014 sont tombées dans l'oubli alors qu'elles impliquent TOUS les grands cabinets d'audit, y compris les concurrents de PwC.
- Le Luxembourg, qui a brillé dans sa communication post-LuxLeaks_ (« ce sont des pratiques du passé, nous avons fait beaucoup de progrès depuis ») continue à s'opposer à l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés, contre l'avis même de J.C. Juncker.
- Malgré quelques avancées en faveur de la justice fiscale, les recettes de l'impôt sur les sociétés continuent de diminuer en Europe comme la banquise au pôle nord. Et les bénéfices des multinationales grimpent comme le niveau de la mer aux Maldives. C'est le résultat de la course vers le bas qui découle de la concurrence fiscale.
- La succession des scandales, et surtout les *Paradise Papers*, me font peu à peu douter qu'on arrive un jour à mettre de l'ordre dans tout ça.
- Enfin, à mon avis, nous ferions mieux de mobiliser notre temps de cerveau disponible pour atténuer l'effondrement et construire l'après. Car l'espèce humaine ne va pas pouvoir continuer longtemps à détruire son propre milieu de vie sans un rappel à l'ordre assez brutal.
- Désolé pour ce dernier hors sujet, mais au final, c'est tout ce que j'aurai gagné dans cette affaire : un peu de notoriété pour continuer à alerter sur les sujets qui me préoccupent.
  Et bonne année !

Cette réaction d'Antoine a été publiée originellement le 11 janvier 2017 sur son compte Facebook. Nous la republions ici en tant que tribune.

KARL MARX EN DEBAT

Par
Hubert Guillon

Curieusement, aucun calendrier médiatique de ce début d'année n'évoque le bicentenaire de la naissance de Karl MARX, hormis le journal de Jaurès, *L'Humanité*. Cette année est aussi celle des 170 ans de la 1ère édition du *Manifeste du Parti Communiste*. Le *Cercle Condorcet de Haute-Loire* et sa revue *Le Citoyen* se devaient d'honorer cette « année Marx » : le présent article ne sera qu'un début

Karl MARX naquit le 5 mai 1818 dans la belle ville de Trèves, au bord de la Moselle que je fis visiter à plusieurs reprises à mes élèves germanistes. Une ville commerçante, riche en monuments antiques, romains (notamment la grandiose Porta Nigra ou encore l'amphithéâtre), et moyenâgeux. Trèves (TRIER en allemand) fut fondée 1300 ans avant Rome et la ville romaine vers l'an 14 avant JC ; depuis 285 après JC et durant un siècle, elle fut la résidence préférée des empereurs romains. L'occupation de la région de Trèves par les Français en 1794/95 mit fin à l'État électoral. En 1815, la région mosellane échut à la Prusse, et les rapports commerciaux avec la France furent subitement coupés, ce qui entraîna une grave crise économique : une grande partie de la population menait une existence très difficile.

C'est au cours de ces années d'oppression que grandit le jeune Karl : les expériences de son enfance et de sa prime jeunesse ne furent pas sans influence sur son épanouissement intellectuel et sur son œuvre. Comme son remarquable père, avocat de son état, il fut incontestablement marqué par la Révolution française, qui apparut aussi à FICHTE comme la tentative d'un grand peuple à fonder sa vie politique non plus sur la tradition ou l'autorité, mais sur la raison …et la liberté qui en découle.

Né dans une famille d'origine juive convertie au protestantisme, Karl MARX va se révéler un étudiant remarquable, notamment à Berlin sous la direction de son maître tant aimé le professeur GANS. Il étudie le droit, l'histoire, et la philosophie. Il sera à la fois historien, journaliste, philosophe, économiste, sociologue, essayiste, théoricien de la révolution socialiste et communiste. Et surtout un homme de terrain. Il est reconnu pour *sa conception matérialiste de l'histoire,* sa description des rouages du capitalisme et encore plus par son activité révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier : il a notamment participé à l'Association Internationale des Ouvriers, a dû fuir la Prusse, et s'installera à Paris, à Bruxelles puis enfin à Londres où il mourra (14 mars1883).

Un ensemble de courants de pensée qui se sont inspirés des ses travaux sera désigné sous le nom de communisme. Il est évident que Karl MARX a eu une immense influence sur le développement ultérieur des sciences sociales ; il est certain que ses travaux (associés à ceux de son ami Friedrich ENGELS, un allemand de la région industrielle de Wuppertal) ont énormément influencé la 2° partie du XIX°S et le XX°. Nombre de mouvements révolutionnaires se sont réclamés de sa pensée infiniment lucide, elle. Marx et son œuvre polarisent encore aujourd'hui les espérances ou les colères de tous ! La philosophie, surtout celle des Lumières, était déjà parfois descendue au milieu des hommes ; mais pour la première fois dans l'histoire de la pensée le marxisme, comme philosophie, comme économie, comme politique, comme conception du monde, de ses perspectives d'avenir, de ses espérances, a galvanisé la tête et le cœur de millions et de millions d'hommes et de femmes qui furent les esclaves ou les serfs de ceux qui les exploitaient. Ces êtres humains à qui la pensée était refusée.

Aujourd'hui la pensée de Marx exprime – plus ou moins clairement – avec amour ou avec fureur, une question, une promesse, un combat. Pourquoi ? Parce que la philosophie de Marx appelle à changer le monde et pas seulement l'idée qu'on s'en fait. La théorie et la pratique, la pensée et l'action ne doivent faire qu'un : Marx a été un révélateur. Depuis plusieurs années sa pensée fait « un retour fracassant, ressuscitant de son enterrement programmé après l'effondrement du système soviétique. Personne n'a sonné la charge. Elle s'est imposée alors que le système capitaliste entrait dans une nouvelle et violente phase de turbulences qui, de crises en crises, semble ne plus vouloir en finir »**(1).**

La pensée de Marx est indispensable à la compréhension des contradictions du capitalisme ; le natif de Trèves visait une dimension politique de «transformation». Sa méthode d'analyse du réel et sa conception de l'engagement politique sont certainement encore utiles pour penser l'avenir d'une humanité en souffrance dans, comme il disait, « ***les eaux glacées du calcul égoïste*** ». Oui, les outils conceptuels de Karl sont encore pertinents pour repenser le travail d'aujourd'hui. Oui la lutte des classes est toujours présente et utile aux luttes contre toutes les dominations. Marx a été un immense précurseur qui ne s'est pas contenté de dénoncer. Débutant sa carrière par une activité journalistique à *La Gazette Rhénane*, il se trouve au carrefour de la philosophie allemande (avec HEGEL, FEURBACH), du socialisme britannique (SMITH, RICARDO). Un universaliste, un citoyen du monde, au service des exploités. Sa doctrine philosophique part

de l'homme comme être agissant et non comme être pensant ; il critique la religion catholique et l'État, qui lui paraissent des réalisations imaginaires et il substitue la conscience humaine à la conscience divine. Comme vous l'avez compris il développe la une philosophie basée sur la lutte des classes (exploiteurs et exploités) qui est le moteur de l'histoire. Le matérialisme dialectique se caractérise par le primat de l'histoire (tout évolue), le progrès venant de contradictions résolues, l'action réciproque des choses les unes sur les autres, le progrès par bonds, par crises brusques et soudaines (révolutions). Il est nécessaire que le prolétariat s'organise à l'échelle internationale afin de s'emparer du pouvoir et, après une période de transition dénommée 'dictature du prolétariat', conduire à l'abolition des classes et la disparition de l'État (communisme). Marx a prédit la fin de la société actuelle où le capitalisme se détruira lui-même, permettant ainsi l'avènement d'un état ouvrier.

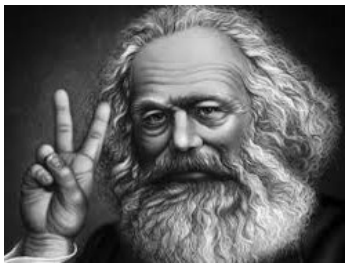

Passant ensuite de la théorie à la pratique, Marx crée avec son grand ami Friedrich ENGELS (fils d'industriel !) la *Ligue des Communistes* en 1847 et rédige avec lui le *Manifeste du Parti Communiste.* Après l'échec de la révolution allemande de 1848 il s'exile à Londres où il mènera en parallèle son activité militante (animation de la *Première Internationale ouvrière*) et la rédaction de son œuvre majeure « *das Kapital »*… qu'il laissera inachevée (1867-1894). Karl Marx a vécu dans la pauvreté et a été soutenu financièrement par ENGELS. Ses théories ont été reprises après sa mort sous une forme dogmatique *, le marxisme pour servir de fondements aux mouvements socialistes et ouvriers de la fin du XIX°S. et du début du XX°S. , mais aussi de justification de leurs soi-disant excès.

Hubert GUILLON

notes :

(1) Patrick Le HYARIC, directeur de *l'Humanité*. Le journal organise des journées d'études et divers débats, rencontres, ponctuées de lectures et de moments culturels.

(*) « *Ne brandissons pas de drapeau dogmatique »* disait le jeune Marx et « *je ne suis pas marxiste).*

Principales Œuvres :

La critique de la philosophie du droit de Hegel (avec Engels, 1844) ; Thèses sur Feuerbach (1845) ; Idéologie allemande (1846) ; Misère de la philosophie (1847) ; Manifeste du parti communiste (avec Engels, 1848) ; Les luttes des classes en France (1850) ; Contribution à la critique de l'économie politique (1859) ; LE CAPITAL (1867- 1894) ; Guerre civile en France (1871).

PWÊT-PWÊT par SG.-L

BUT LIBERATEUR

*Georges WEAH le footballeur**
Est Président du Libéria
A la bonne heure
Qui donc le déniera
Son concurrent trop corrompu
Le peuple n'en voulait plus !

Note :
(*) 1° aficain ballon d'or en 1995

France* GALL

La plus Sénégalaise des Françaises
Nous met mal à l'aise
Avec sa disparition
Poupée de cire poupée de son
C'était la variété en action
Humanitaire
Qui plutôt que de se taire
Résiste
Et prouve qu'elle existe !

Note :
(*) Prénom d'Isabelle abandonné à cause d'Aubret.

Poursuivre le geste de création en 1946 du régime général de la

Sécurité sociale

Extrait de l'ouvrage de Bernard FRIOT :

« Vaincre Macron », Paris, La Dispute, 2017

Le geste que posent les révolutionnaires de 1946 en créant le régime général, rappelons-le, consiste en ceci : ils centralisent une part importante de la valeur dans un régime unique qu'ils gèrent eux-mêmes pour produire une autre valeur que la valeur capitaliste. D'emblée, les travailleurs organisés exercent la propriété d'usage de l'équivalent du tiers de la masse salariale, ils unifient des droits jusqu'ici très hétérogènes pour constituer un salariat homogène, et ils vont commencer à sortir le travail de son carcan capitaliste, avec les parents, les soignants, les retraités.
L'institution reste vivante de bien des manières, mais elle a été dénaturée en son cœur : la gestion par les salariés, qui apparaît comme un droit économique absolument insupportable pour la bourgeoisie. Le fait que ce soit cette dimension du régime qui ait été la plus combattue par une classe qui est dirigeante entre autres parce qu'elle mène la lutte de classes avec une conscience plus aiguë – et aussi bien sûr des armes autrement efficaces – que la classe révolutionnaire, signale l'importance stratégique de ce qui a été l'axe de ce chapitre : la nécessité de conquérir la liberté et l'égalité des personnes en droits économiques. Qu'un tel projet n'ait pas été explicité au moment où communistes et cégétistes posaient les actes fondateurs d'une pratique communiste du travail et donc de la valeur est tout à fait normal : une institution révolutionnaire ne révèle sa portée que dans la durée. La classe dirigeante, elle, a porté le fer là où son pouvoir était menacé en supprimant la propriété d'usage des cotisations, en multipliant à nouveau la diversité des droits, en réinscrivant le travail dans sa pratique capitaliste par la définition de « droits contributifs » strictement liés à la présence dans l'emploi. Cette attaque contre le salaire à vie par en haut, par la suppression de fait du CDI et par les débuts de remplacement du régime général par des comptes personnels, s'est doublée de son attaque par en-bas avec le remplacement du droit au salaire à la qualification par un droit à un minimum universel fiscalisé. Ainsi, contre toute égalité des personnes en droits au salaire à vie et à la copropriété d'usage des institutions de la valeur, la bourgeoisie institue un droit de la personne au revenu de base universel et tente de faire passer pour des « droits de la personne » des comptes personnels abondés à la mesure de la performance des travailleurs sur des marchés qu'ils ne maîtrisent pas mais qu'elle maîtrise, elle, renforçant ainsi son pouvoir économique.

Dans le retour à l'invisibilité du travail par le dialogue social dans l'entreprise et dans la mise en place du couple revenu de base / CPA au service de la réaffirmation de la propriété lucrative et de la réinscription du travail dans la mise en valeur du capital, la bourgeoisie n'a pas trouvé en face d'elle des opposants déterminés à poursuivre la construction du salariat en se donnant comme projet explicite la conquête de l'égalité des personnes en droit de souveraineté sur la valeur, et donc de maîtrise du travail à travers les outils ébauchés dans les conquêtes de la classe ouvrière : centralisation salariale d'une partie suffisante de la valeur, subvention de l'investissement par des caisses gérées par les travailleurs, propriété par des collectivités publiques d'outils de travail remis en libre propriété d'usage à leurs utilisateurs, salaire à vie par l'attachement aux personnes de la qualification.

C'est ce projet d'institution communiste du travail dans et par un salariat unifié que le présent ouvrage s'est efforcé de fonder. Son objet n'est pas d'en produire le contenu, qui relève des intéressés, mais de proposer une boussole à partir du déjà-là conquis. Comme en 1946, l'enjeu est l'appropriation par les travailleurs d'une part suffisante de la valeur pour continuer à sortir le travail de sa pratique capitaliste. Pour lancer le débat, voici une proposition générale.

Doublons la collecte de cotisations, qui passeraient des 500 milliards actuels[1] à 1000 milliards (soit les trois-quarts de la valeur ajoutée marchande). Le coût supplémentaire pour les entreprises marchandes serait compensé par la réduction, pour le même montant, de leurs dettes d'investissement et des dividendes (ou des loyers pour les entreprises qui ne sont pas propriétaires de leurs murs ou machines). Cette opération blanche pour les entreprises commencera d'assécher l'accumulation du capital par les prêteurs, les actionnaires, les propriétaires immobiliers. La lutte contre le coût du capital pour les entreprises et en particulier contre les dettes qu'elles contractent pour l'investissement, supérieures à la dette publique, est aussi importante que celle qui commence à être menée à propos de l'illégitimité de cette dernière. Le doublement des cotisations et la réduction pour un même montant des dettes, dividendes

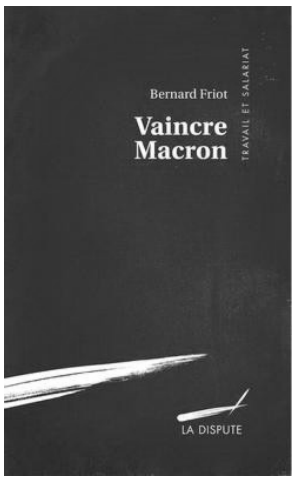

et loyers créeront un levier considérable d'appropriation populaire de l'outil de travail. Comment ?

D'une part 250 milliards (cotisation de 20% de la valeur ajoutée de chaque entreprise marchande) iraient à des caisses d'investissement, gérées par les seuls travailleurs, à créer à la place des banques. Elles subventionneront l'investissement des entreprises (au-delà de l'autofinancement) à condition que celles-ci deviennent la propriété d'une collectivité publique et la copropriété d'usage de leurs salariés, condition mise également à l'accès aux marchés publics. A la réduction des dépenses en coût du capital il faut en effet associer l'interdiction faite aux entreprises à propriété lucrative de concourir pour l'obtention des marchés publics, à réserver aux seules entreprises qui sont la propriété d'usage de leurs salariés. Les entreprises subventionnées n'auront pas à rembourser et on initiera ainsi le cycle subvention-cotisation à une échelle suffisamment forte : rappelons que l'investissement annuel comptabilisé dans les comptes nationaux est de quelque 400 milliards, qui incluent la construction d'immeubles.

D'autre part 250 milliards (seconde cotisation de 20% de la VA) iraient à des caisses des salaires, gérées par les seuls travailleurs, pour généraliser un salaire à vie compris entre un plancher de 1500 euros nets et un plafond de 6000 euros. Les voies de cette généralisation pourraient être multiples : instauration du salaire à vie dans toute entreprise dont le personnel déciderait d'en devenir propriétaire d'usage en la remettant à une collectivité publique, maintien sans condition de durée du salaire entre deux emplois (sécurité sociale professionnelle), augmentation du nombre des travailleurs titulaires des services publics, baisse de l'âge de la retraite avec maintien à vie de la totalité du salaire des 6 meilleurs mois, attribution du premier niveau de qualification (et du salaire à vie lié à cette qualification) aux primo-demandeurs d'emploi et aux 18-22 ans (pour commencer, afin d'amorcer la dynamique du droit politique au salaire), attribution sur épreuve de qualification d'un salaire à vie aux travailleurs indépendants et coopérateurs investis dans des productions marchandes non capitalistes, paiement des salaires des entreprises reprises par leurs salariés jusqu'à ce qu'elles trouvent leur assiette économique.

Confier aux travailleurs la responsabilité de la production, rendre donc viable la copropriété d'usage de l'outil de travail en commençant à priver la globalisation financière du capital de la manne des marchés publics et de 500 milliards de crédits à l'investissement non remboursés, tout en affectant les marchés publics aux coopératives et en collectant 500 milliards gérés par les travailleurs pour l'extension du déjà-là du salaire à vie et de la subvention de l'investissement, c'est refaire le geste de 1946 et assurer sa pérennité contre les réformateurs. C'est aussi la voie de constitution du salariat comme classe révolutionnaire, car une telle classe ne se construit que dans la responsabilité économique. L'histoire révolutionnaire est faite d'invention concrète de la production d'une valeur non capitaliste. En nous racontant la fable d'une meilleure répartition de « la valeur » à des fins de solidarité, et en donnant à l'émancipation l'horizon de la justice sociale, l'histoire officielle nie cette histoire. Sa réappropriation active nous permettra de retrouver notre dignité collective en opposant l'émancipation des travailleurs à l'impasse mortifère de l'identité nationale.

[1]J'ai pris délibérément un chiffre très rond qui est à la fois supérieur (455 milliards de cotisations selon les Comptes de la protection sociale de 2015) et inférieur à la réalité (266 milliards d'impôts affectés et de dotations budgétaires la protection sociale en plus des cotisations)

Ci-dessous, l'URL de la vidéo d'une conférence où Bernard Friot décrit l'essentiel de son nouveau livre :
https://youtu.be/zqofNMYIlb4

Bernard Friot

C'est à lire !

Parmi les dernières parutions d'ATTAC

Toujours plus pour les riches - manifeste pour une fiscalité juste

Affaires Cahuzac, « *LuxLeaks* », « *Panama Papers* », « *Paradise Papers* »… Les scandales financiers se succèdent, révélant les stratégies des multinationales, des grandes fortunes et des puissants pour échapper à l'impôt. Si les plus riches s'affranchissent de leur contribution au bien commun et aux services publics, c'est le consentement général à l'impôt qui est affaibli. Pourquoi payer si les riches peuvent s'en dispenser ?

Ce livre, qui s'adresse à des non spécialistes, dresse un panorama de l'ensemble des enjeux fiscaux : il décrypte les arcanes de la fiscalité et montre pourquoi celle-ci est devenue injuste et inefficace ; il met à bas les idées reçues, comme celle du poids croissant de la fiscalité des entreprises, qui sont en réalité assistées par l'État.

Dire non ne suffit plus, contre la stratégie du choc de Trump

Loin d'être une « aberration de l'histoire », l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche n'est que la suite logique d'un long processus au cours duquel se sont imposées, aux États-Unis comme sur la scène mondiale, les valeurs d'un capitalisme débridé aujourd'hui incarnées par un président appliquant sans vergogne un programme délétère. En confiant le gouvernement

des États-Unis aux entreprises, en niant le changement climatique pour favoriser l'exploitation frénétique des énergies fossiles, en affichant un bellicisme virulent et une propension à user de tous les aspects de la stratégie du choc, Donald Trump fait courir à la planète des risques majeurs que Naomi Klein, forte de plus de vingt ans d'investigation sur le terrain, dénonce ici tout en engageant les citoyens du monde à tracer une feuille de route pour faire reculer les populismes et nationalismes de tous bords, et gratifier le monde d'un avenir durable.

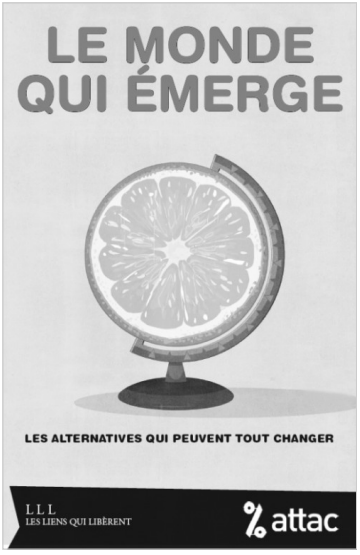

Le monde qui émerge : Les alternatives qui peuvent tout changer

Derrière l'instabilité et le chaos d'un monde chaque jour plus imprévisible, de nouvelles pratiques sociales, de nouvelles idées et de nouveaux concepts émergent. Sur tous les continents, des groupes militants, des communautés villageoises et des peuples autochtones résistent à l'oppression et à l'exploitation. Dans ces mobilisations, ils défendent ce qui, dans leurs histoires et traditions, constitue autant de points d'appui pour leurs luttes et ils imaginent les alternatives qui rendraient le monde plus juste. Toutes ces expériences sont situées socialement et géographiquement, mais leur portée peut devenir universelle : c'est ce que les auteurs présentent dans cet ouvrage !
Écrit par Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Elizabeth Peredo et Pablo Solon.

La gauche du 21e siècle, enquête sur une refondation

Depuis plus de vingt ans, le paysage politique de la gauche française s'est complètement décomposé. Le Parti socialiste et ses alliés paient aujourd'hui le prix des politiques néolibérales et sécuritaires qu'ils ont menées et la gauche de transformation sociale a connu de réels succès électoraux, le dernier en date étant celui de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle, mais elle reste très divisée et incapable de construire une stratégie commune.

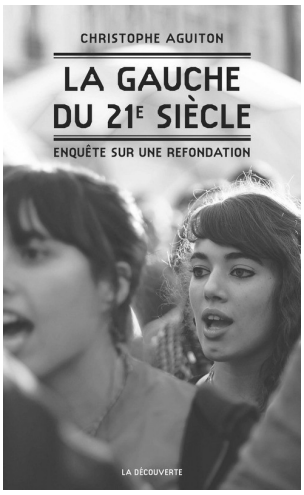

VIE DES CERCLES CONDORCET

UN PORTAIL NUMERIQUE NATIONAL pour les CERCLES CONDORCET

Les activités des Cercles Condorcet sont souvent axées sur des conférences-débat, mais ils organisent aussi des colloques, des cycles de cours (surtout philosophiques), des représentations théâtrales, animent des blogs ; publient des articles, des brochures, des livres…Toutes ces activités sont la plupart du temps ignorées dans le réseau de la Ligue. **La création d'une plateforme numérique comble un manque.** Elle est due à Pierre MIELE, président du Cercle de Clermont-Ferrand. Ce portail référence les cercles en activité grâce à une carte nationale. Il donne accès à leurs publications et annonce les événements qu'ils organisent. Il accueille les dossiers documentaires à l'attention des acteurs associatifs et des acteurs de l'éducation. Il publiera les avis concertés nationalement sur les questions d'actualité. Grâce à un espace extranet, il vise à faciliter les échanges entre les cercles. Le portail a vocation à devenir un outil de travail collectif et un lieu de communication de nos idées et propositions.

http://cerclescondorcet.org

CERCLE CONDORCET 43 : à retenir !

Bernard FRIOT
Conférence le mardi 20 mars à 20 h 00
Le Puy-en-Velay
Maison de la Citoyenneté
« Un salaire à vie »

Dominique PLIHON :
Conférence jeudi 24 mai à 20 h
précédée d'un repas tiré du sac
Le Puy-en-Velay
Maison de la Citoyenneté
« Pour une justice fiscale »

- **Jean AUROUX** :

Conférence sur la SNCF en juin, à préciser !

ABONNEMENT : CA VA DEGAGER !

Sauf erreur :

Le numéro ou la marque sur l'étiquette vous indique l'état de votre abonnement :

- *** = Exonéré ou bénéficiant d'un envoi gratuit (on a réglé pour vous !)**
- **99 : Dans ce cas c'est votre dernier numéro !**

L'ABONNEMENT PASSE EN ANNE CIVILE : dès 2018
NE SERONT DISTRIBUES QUE LES N° 99-103 ; ne verront donc pas le mythjique N° 100 les non réabonnés 2018 chez :
Mme D. Masseboeuf, 1C Le Clos de Corsac 43700 Brives-Charensac
(Minimum = 10€ l'an, N° 99 à 103)
Nous rappelons que l'abonnement à la revue est totalement indépendant de l'adhésion au CERCLE CONDORCET DE HAUTE-LOIRE .

La rédaction vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous pour le numéro 100 (mai 2018) aux heureux et méritants abonnés.

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Date de dépôt : 15 Fév. 2018
2° édition, 28P.

LE PUY EN VELAY PPDC
PUBLISSIMO
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

LE CITOYEN, revue du Cercle Condorcet de Haute-Loire
Mme D. Masseboeuf, 1C Le Clos de Corsac 43700 Brives-Charensac
Abonnements et retours
Dr de Publication : Hubert GUILLON, La Saoume, 43000 Ceyssac
Rédacteur en chef : Stéphane GEREY
Comité de Rédaction : Michel Angeleri - Jean AUROUX - Paul CALMELS - Lucas DUGERDIL - Pierre FARGET - Stéphane GEREY - Alain GRIÉLEN - Xavier de GROSSOUVRE - Julien GUÉRIN - Hubert GUILLON - J.-M. HARRIBEY - J.-P. JULLIEN - Pierre KHALFA -Claude LATTA— Nicolas LAURENCEAU- Pierre MARTIN-DUSSAUD - Dominique PLIHON - Jean VÉRITÉ.

N° ISSN 1774-8208
Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Dans ce numéro : (petite anthologie subjective)

. EDITORIAL : Fin de vol pour Notre-Dame-des-Landes	1. Hubert GUILLON
La monnaie, un enjeu politique ; / Vœux du Cercle Condorcet 43	2. J.-Marie HARRIBEY
3000 Prisonniers de guerre en Haute-Loire	3. René DUPUIS
En France Dieu ne gouverne pas la cité	6. Elisabeth BADINTER
La scène allemande des élections fédérales	8. Hubert GUILLON
Le monde du travail : entre luttes et résignation	9.Xavier de GROSSOUVRE
38° Journée des délégations de l'ADMD : la fin de vie désirée = un droit à légiférer	10. Stéphane GEREY
Chroniques d'Angel : Court métrage ; Moi Franco-Tunisien ;	12.Michel ANGELERI
LIVRET FOL43-LIGUE DE l'ENSEIGNEMENT : RENCONTRES REGIONALES LAÏCITE	13-16 Fédération LDE 63
BRÊVES	18. S. G.-L.
Karl MARX en débat	22.Hubert GUILLON
Poursuivre le geste de création de la sécurité Sociale. (Extrait Livre: « Vaincre Macron »)	24-25 Bernard FRIOT
VIE DES CERCLES CONDORCET—Portail national, Nos conférences au Puy-en-Velay	27 La rédaction.

Imprimé par nos soins